

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## LOUIS-VITAL BAUGY

---

### I

La famille Baugy (1) est l'une des plus anciennes du pays. François Baugy vint se fixer au Canada dès 1638, et ses descendants, Michel et Jean, élevèrent de nombreuses familles dans le petit établissement de Beauport,—devenu depuis une magnifique paroisse,—fondé, en 1634, par le sieur Robert Giffard.

Les mémoires du temps nous apprennent que le chevalier de Baugy reçut ordre, en 1683, d'aller prendre le commandement du fort Saint-Louis, aux Illinois, en remplacement de M. de La Salle; mais il paraît qu'il était complètement étranger à la famille de ce nom, d'origine beaucoup plus modeste, qui a fait souche au Canada et dans les Etats-Unis.

Des membres de cette famille se dispersèrent dans ce pays à fur et mesure que l'on fit des défrichements le long du fleuve; et l'on voit que l'un d'eux, Joseph Baugy, habitait les Cèdres, comté de Soulanges, au milieu du dix huitième siècle. Joseph Baugy avait un frère, Philippe, qui demeura longtemps dans cette localité, où il est mort vers 1825, laissant plusieurs enfants pour perpétuer son nom.

Nous connaissons peu de chose de Philippe Baugy; nous savons seulement qu'il prit part à la guerre de 1812 contre les Américains, comme il appert par l'extrait suivant d'une relation conservée aux archives du ministère de la milice à Ottawa: "Du 24 au 26 septembre (1813), le capitaine Philippe Beaugie avec sa compagnie—composée de cent quatre hommes—fit du service aux Cèdres. Il appartenait à la milice sédentaire de la division de Vaudreuil. Il ne savait pas signer."

---

(1) Ce nom est écrit de différentes manières dans nos registres: Baugy, Baugis, Baugie, Beaugie. Les membres de cette famille au Missouri signent BOGY.

Joseph Baugy quitta bientôt les Cèdres pour aller grossir le nombre des émigrants canadiens qui se dirigeaient alors vers les Illinois, où ils fondèrent les villes de Cahokia, Kaskaskia, Saint-Philippe, Prairie-du-Rocher et fort Chartres, bien avant l'établissement de Saint-Louis par Laclède et Chouteau en 1764. Il se fixa à Kaskaskia, où il épousa Mlle Placy, quelques années après son arrivée. Vers 1786 ou 1787, il alla s'établir encore plus à l'ouest, dans le territoire de l'Arkansas, à un poste appelé *Old Post*, où l'avaient précédé quelques traiteurs canadiens. Plus tard, il fit la traite à une station encore plus éloignée, qui reçut le nom de Baugy's Depot. Cette localité, située dans la contrée de Choctawhatchee, a maintenant une certaine importance.

Joseph Baugy eut plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Placy. L'aîné, qui portait son nom de baptême, fut envoyé à la Nouvelle-Orléans pour y faire son éducation.

L'Espagne avait acquis, par le traité de 1763, toute la région à l'ouest du Mississipi; et, comme ses nouveaux sujets étaient presque tous d'origine française, elle croyait de bonne politique de les traiter avec bienveillance, et elle avait établi pour eux une école publique à la Nouvelle-Orléans. C'est dans cet établissement tenu sur un bon pied, que Joseph Baugy et plusieurs autres patriotes reçurent l'instruction, qu'il ne leur eût guère été possible d'obtenir dans la contrée encore déserte de l'Ouest.

Tous les élèves qui sortaient de cette institution avaient le droit de prendre du service dans l'armée espagnole, ou bien d'être nommés à un emploi dans les bureaux du gouvernement. Grâce à ce privilège, Joseph Baugy devint fonctionnaire de l'Etat, et fut choisi comme l'un des secrétaires de Moralès, alors gouverneur général de la Louisiane.

Vers 1805, Baugy quitta la Nouvelle-Orléans et vint s'établir dans la petite ville de Sainte-Geneviève, où il lui semblait qu'un meilleur avenir l'attendait. M. J.-S. McCarthy, qui visita cette localité l'année suivante, nous en fait la description suivante: "A Sainte-Geneviève, il y a soixante maisons assez jolies. Les Français, qui composent le gros de la population, y ont pris les usages espagnols. Tous les soirs, on y entend le son de la guitare, et on y danse le *sandango*. (1)" Quelques années plus tard, Sainte-

(1) *Voyages en Amérique*, vol. I, p. 210.

Geneviève avait pris assez de développement pour compter une population de quinze cents âmes.

Joseph Baugy résida à Sainte-Geneviève pendant de longues années, et il sut mériter, par son intelligence et par son intégrité, la confiance et l'estime de tous ses concitoyens. Il exerça différentes

fonctions publiques, et fut élu plusieurs fois membre de la législature du Missouri. Il est mort au mois de février 1842, laissant sept enfants, dont quatre garçons et trois filles. En 1805, il avait épousé Marie Beauvais, fille de Vital Beauvais (1), qui émigra du Canada au Missouri vers 1740 ou auparavant. Cette vénérable dame vit encore, à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans, et son intelligence n'a rien perdu de sa lucidité.

## II

Louis-Vital Baugy est le fils de l'homme de bien, du citoyen intègre, du représentant distingué, dont le souvenir est encore vivace parmi les anciens colons du Missouri. Il naquit le neuf avril 1813, dans la ville de Sainte-Geneviève. Les moyens d'instruction étaient très-restreints à cette époque, et le jeune Baugy suivit pendant quelque temps l'humble école, tenue par M. Joseph D. Grafton, ci-devant du Connecticut.

En 1826, il fut envoyé avec un jeune frère du nom de Charles, à une école de la campagne, dirigée par M. Joseph Hertich, Suisse d'origine, et il s'y fit remarquer par son application à l'étude et la précocité de son intelligence. Une chute extrêmement grave faillit mettre à néant les belles espérances qu'il faisait déjà concevoir. Elle le rendit incapable de tout travail physique pendant deux ans. Il profita de cette longue inaction pour dévorer tous les livres qui lui tombaient sous la main, et orner son esprit d'une foule de connaissances précieuses.

M. Baugy se traînait encore péniblement, au moyen de béquilles, lorsqu'il fut admis, en 1830, dans un collège catholique, situé dans le comté voisin, celui de Perry. Il n'y resta malheureusement que six mois, et ce furent les derniers avantages qui lui furent offerts sous le rapport de l'instruction.

Il quitta l'école pour accepter une position de commis dans un magasin tenu par un M. Bossier, de Sainte-Geneviève. Son salaire était de deux cents piastres seulement, dont la moitié payable en marchandises. Si faible que fût cette rémunération, il trouva cependant moyen d'acheter quelques livres, dont la lecture absorba tous ses loisirs et une partie de ses nuits.

---

(1) En l'an 1766, le gouvernement français vendit à M. Beauvais—parent probablement de M. Vital Beauvais—une plantation des jésuites, près de l'ancien village de Kaskaskia, qui contenait deux cent quarante arpents de terre, un bon nombre de bestiaux et une brasserie. Le gouvernement français s'était emparé de cette propriété, lors de la suppression des jésuites. M. Beauvais était à cette époque un riche citoyen. Il avait quatre-vingts esclaves et fournissait 86,000 livres de farine aux magasins du roi, et cela n'était pas toute sa récolte d'une année.—*The Pioneer History of Illinois* by John Reynolds, p. 62.

Cette position n'était conforme ni à ses goûts ni à ses aptitudes. Mais il se sentait le talent nécessaire pour atteindre à des fonctions bien plus élevées, et il était fermement déterminé à saisir la première occasion pour suivre la voie qui lui semblait la plus favorable.

Deux ans plus tard, il quitta Sainte-Geneviève pour se rendre à Kaskaskia, où il allait commencer son droit dans le bureau du juge Nathan Pope, un homme de loi distingué. Le jour même de son départ, il écrivit la note suivante à sa mère, dans laquelle il lui faisait part de ses projets d'avenir.

“ Sainte-Geneviève, 16 janvier 1832.

“ Je quitte aujourd'hui le toit paternel, sous les soins de M. William Shannon, un vieil ami de mon père, pour me rendre à Kaskaskia, afin d'étudier la loi dans le bureau du juge Pope. Mon instruction est fort restreinte, mais je suppléerai à ce qui me manque par un travail assidu.

“ Je suis décidé de tenter cette épreuve, et j'ai l'intention de retourner dans l'Etat où je suis né, pour y pratiquer la loi, si je puis me faire admettre au barreau. Je veux en même temps faire des efforts pour devenir sénateur des Etats-Unis pour mon Etat, dussé-je n'arriver à mon but que lorsque j'aurai soixante ans. Je prie Dieu qu'il me donne la persévérance nécessaire. Je communique cet écrit à ma mère, et je le lui donne pour le conserver. Que Dieu me soit en aide !

“ LOUIS-VITAL BAUGY. ”

Ce document est vraiment extraordinaire. Il suffit pour expliquer la conduite future de cet ambitieux étudiant de dix-neuf ans, dont on peut dire comme du célèbre Pitt : *He never was a boy*, — il ne fut jamais enfant. Pendant quarante ans, M. Baugy a poursuivi opiniâtrément l'idée de devenir un jour sénateur des Etats-Unis, et, pendant quarante ans, il a travaillé à se rendre digne de ces importantes fonctions. Ni les obstacles, ni les difficultés ne lui ont manqué ; mais ils ne l'ont jamais fait dévier de la voie qu'il s'était tracée. A force de persévérance, d'énergie, de services à la cause publique, il est arrivé au terme de son ambition, à temps pour réaliser la note prophétique qu'il adressait à sa mère, car il fut nommé sénateur avant d'avoir atteint son douzième lustre.

La petite ville de Kaskaskia, où M. Baugy allait faire ses études légales, était située sur les confins de la civilisation dans l'Ouest.

Fondée dès les premiers temps du pays par les Français, elle se faisait remarquer par le nombre de ses hommes distingués, de ses femmes accomplies, et par les manières policées de ses habitants.

M. Baugy eut la bonne fortune d'être admis dans l'intimité des personnes les plus importantes de la localité ; et ce fut dans ce cercle d'élite qu'il acquit ces charmes sociaux, cette urbanité, ce talent de conversation, qui le distinguent aujourd'hui à un haut degré.

### III

Tout en étudiant le droit chez son patron, le juge Pope, M. Baugy apprit le latin, que lui enseigna le curé de Kaskaskia, M. l'abbé Condamine. Il avait fait une convention avec lui par laquelle il s'engageait à servir toutes ses messes, en échange de ses leçons de latin. M. Baugy n'a cessé depuis de porter le plus grand respect à ce prêtre dévoué, qui, tout en lui enseignant le latin, lui inculquait des sentiments d'honnête homme et de chrétien qu'il conserva toujours vivaces.

La fameuse guerre du Black-Hawk étant survenue sur ces entrefaites, au mois de janvier 1832, M. Baugy offrit bravement ses services comme volontaire, pour repousser l'invasion des peaux-rouges, et ils furent acceptés. Il forma partie de la brigade commandée par le général Henry, dans laquelle Abraham Lincoln servit aussi comme simple soldat. Il assista à deux batailles sanglantes, celles de Wisconsin-Heights et de Bad-Axe, et il fut même témoin de la capture de Black-Hawk, le célèbre guerrier sauvage.

À la fin de la guerre, M. Baugy revint à Kaskaskia, où il continua ses études de droit et de latin jusqu'au mois de décembre 1833. Sur la recommandation du juge Pope, il se rendit ensuite à Lexington, Kentucky, pour suivre les cours de droit de l'Université Transylvania. Il eut pour professeur le juge Daniel Mays, un jurisconsulte de grande réputation, et pour compagnons d'étude plusieurs jeunes gens, qui réussirent plus tard à se faire un nom dans la république américaine.

Pour n'en mentionner que quelques-uns, Manifee siégea au Congrès de Washington, où on le crut appelé à remplacer le célèbre Henry Clay ; Powell devint gouverneur du Kentucky et sénateur des Etats-Unis ; Thompson fut élu lieutenant-gouverneur de cet Etat ; Allen se distingua par son talent d'écrivain ; Shackelford devint juge, et plusieurs furent des avocats éminents.

Le cours d'hiver terminé à l'Université de Lexington, M. Baugy et son ami Tupper se rendirent dans la ville de Montecello, (Kentucky), afin de se procurer les moyens nécessaires pour payer leurs

leçons de l'hiver suivant. Ils eurent la direction d'une école de garçons et de filles, puis ils retournèrent à l'Université, où ils prirent tous leurs degrés avec un succès remarquable.

## IV

M. Baugy était enfin arrivé au terme des obstacles qu'il lui avait fallu surmonter pour se faire admettre au barreau. N'importe, le succès avait couronné ses persévérants efforts, et il allait entrer avec confiance dans la carrière qui devait lui procurer gloire et fortune.

Une fois reçu avocat, M. Baugy vint passer quelque temps dans sa ville natale, au mois de mars 1835. Son père lui conseilla d'aller s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il y avait une population française considérable. Mais ce n'était pas là le plan de conduite qu'il s'était tracé; il résolut d'aller se fixer à Saint-Louis, qui déjà prenait les proportions d'une grande ville, et promettait de lui offrir un théâtre digne de son énergie et de son ambition.

M. Baugy arriva à Saint-Louis le premier avril 1835, et il ne tarda pas à capter la confiance publique. Son talent d'élocution, ses études approfondies, son aménité de manières, son intégrité reconnue lui amenèrent une légion de clients, qui firent couler le Pactole dans son bureau. Deux ans plus tard, il forma une société avec M. Logan Hunton, célèbre avocat, qui alla s'établir quelques années après à la Nouvelle-Orléans, où il fit fortune dans l'exercice de sa profession.

Il sut se rendre populaire en si peu de temps, qu'il fut élu dès 1840 pour la législature du Missouri. Quoique âgé de vingt-sept ans seulement, il sut se faire remarquer dans cette chambre, composée pourtant d'un bon nombre d'hommes distingués. Ses discours accusaient des connaissances politiques et financières très-étendues, et déjà on le désignait comme l'un de ces hommes d'avenir qui semblent appelés à occuper les premiers postes.

Ce ne fut qu'en 1849 que M. Baugy put donner à la politique toute l'attention que lui permettait l'indépendance de fortune, qu'il avait acquise dans l'exercice de sa profession. Croyant qu'il avait plus de chances de succès dans le comté où il était né qu'à Saint-Louis même, il retourna à Sainte-Geneviève, et acheta près de la ville une terre magnifique sur laquelle il alla résider.

Dès son début dans la carrière politique, M. Baugy s'enrôla sous le drapeau du parti démocrate, qui représente l'élément conservateur aux Etats-Unis. Convaincu que ce parti offre plus

de garanties pour le maintien de l'autonomie des Etats fédéraux, qu'il remplit mieux l'esprit des institutions américaines, et qu'il tend moins à la centralisation que le parti républicain, il en embrassa la cause avec ardeur, et il lui est depuis resté fidèle *per fas et nefas*. Il fut bientôt l'un de ses chefs les plus importants dans le Missouri, comme l'un de ses orateurs les plus écoutés. Dans les campagnes électorales, les plus difficiles et les plus orageuses que le parti démocrate a eu à soutenir, il a lutté au premier rang, toujours avec gloire, sinon avec un succès constant. Aussi, le parti démocrate l'a-t-il récompensé de son inébranlable fidélité à ses principes politiques en l'élevant aux postes les plus importants de l'Etat.

Une élection qui eut lieu en 1852 pour l'assemblée législative du Missouri, peut nous donner une idée du dévouement de Baugy au parti démocrate, et des efforts énergiques qu'il savait faire au besoin pour soutenir l'honneur du drapeau.

L'honorable Thomas H. Benton (1), l'un des hommes politiques les plus éminents du Missouri, ayant posé sa candidature pour le Congrès de Washington dans le vaste district composé de Saint-Louis et des comtés du sud-ouest de l'Etat, une fraction considérable du parti démocrate, mécontente de sa conduite dans le Sénat, crut devoir lui susciter une opposition sérieuse, sans pourtant avoir l'espoir d'assurer sa défaite.

Une convention siégea à cet effet, et M. Baugy fut choisi comme le seul candidat qui pût le mieux diminuer les chances de l'élection de Benton à une écrasante majorité. Ses principaux amis le dissuadèrent vainement d'entreprendre une lutte sans issue ; il crut devoir se prêter aux exigences de la situation et céder aux pressantes sollicitations du parti démocrate.

Une fois engagé dans la lutte, M. Baugy devint infatigable. Il ne laissa ni repos ni trêve à son adversaire, le provoquant sans cesse à la discussion, et lui disputant la faveur populaire jusque dans les châteaux-forts du parti ennemi. Orateur de premier ordre, dialecticien consommé, il remporta en plus d'une circonstance de véritables succès sur son formidable rival.

Cette campagne grossit tellement les rangs du parti démocrate,

---

(1) En parcourant la ville, çà et là se dresse une statue de bronze qui tranche sur le paysage. C'est Benton, une des gloires de Saint-Louis, que l'Etat du Missouri envoya longtemps au Sénat fédéral, un des promoteurs du chemin de fer du Pacifique, le même qui prononça dans un de ses plus beaux discours les fameuses paroles qu'on a gravées sur le socle de sa statue : « C'est ici qu'est l'Orient, c'est ici qu'est l'Inde », pour indiquer à ses concitoyens que la route du Pacifique devait être la grande voie commerciale du monde, la vraie route vers l'extrême Orient.  
— Chicago et Saint-Louis par L. Simonin.

que l'on put croire pendant quelque temps, tant les forces des deux candidats semblaient se balancer, que la victoire de Benton allait se changer en une défaite humiliante. Benton fut élu, mais à quel prix? Si le vote prépondérant de Saint-Louis empêcha sa défaite, il fut battu dans chacun des vingt et un autres comtés dont se composait cette vaste division électorale.

Cette lutte eut du retentissement non-seulement au Missouri, mais dans les Etats voisins. On peut dire que ce fut un combat de géants, où M. Baugy se couvrit de gloire. Après un triomphe aussi chèrement obtenu, Benton pouvait dire comme autrefois Pyrrhus: "Encore une victoire comme celle-là, et je suis perdu!"

Deux ans plus tard, M. Baugy fut élu après une lutte extrêmement vive, par le comté de Sainte-Genève, pour le représenter dans la législature du Missouri. Les éléments dont se composait la Chambre étaient très-disparates. Il y avait d'abord le parti démocrate scindé en partisans et en adversaires de Benton, les whigs formés des Old-Serie-Whig et des Know-Nothing, et de plus les Free Soilers.

Les débats furent tellement animés que l'on ne put s'entendre sur le choix d'un sénateur, de sorte que le Missouri se trouva sans représentant pendant un an dans le Sénat de Washington.

## V

La politique et le barreau n'ont jamais complètement absorbé l'attention de M. Baugy. L'industrie l'a beaucoup préoccupé, et il lui a consacré beaucoup de son intelligence, beaucoup de son énergie, beaucoup de ses meilleures années. Elle ne lui a pas toujours donné tous les bénéfices pécuniaires qu'il pouvait en attendre, mais il a la satisfaction de n'avoir pas peu contribué par sa courageuse initiative au développement industriel du Missouri.

Cet Etat renferme de vastes gisements de fer, qui sont aujourd'hui l'une de ses principales sources de richesse, et c'est à leur exploitation que M. Baugy s'adonna le plus activement. Dès 1848, il acheta avec d'autres capitalistes la fameuse montagne de fer, connue sous le nom de Pilot-Knob. Cette mine était malheureusement d'un accès difficile. Elle était située à quatre-vingts milles au sud de Saint-Louis et à quarante-sept milles du Mississipi, qui en était la voie de communication la plus rapprochée.

M. Baugy profita de sa présence en Chambre pour faire incorporer une compagnie qu'il forma dans le but de construire un che-

min de fer pour mettre Saint-Louis en communication avec Pilot-Knob, sous le nom de : *The Iron Mountain Railway*. Il demanda de plus une subvention de cent vingt-cinq mille piastres pour assurer la construction du chemin.

Une véritable tempête se déchaina contre ce projet de chemin de fer. Mains intérêts locaux militaient contre son exécution, et les plus fortes influences furent mises en jeu pour faire échouer l'entreprise. M. Baugy tint tête à l'orage. Il réussit à faire passer sa mesure dans la Chambre d'Assemblée, puis dans le Sénat, grâce au concours énergique de l'honorable C. C. Zeigle, de Sainte-Genève.

Le gouverneur Prince, croyant se faire l'écho du sentiment public, mit son veto à l'adoption de cette loi. Mais M. Baugy, redoublant d'efforts, prononça en Chambre un discours si persuasif et si entraînant, qu'il fit annuler le veto du gouverneur à une voix de majorité. Bien plus, cette lutte ayant occupé l'attention de l'Etat tout entier, la législature fit distribuer dix mille exemplaires de ce discours, qui fut un véritable emporte-pièce.

La construction de ce chemin de fer a eu des résultats inappréciables pour Saint-Louis. Sans cette voie de communication, cette grande cité n'aurait pas aujourd'hui ses vastes fonderies et forges, et elle ne pourrait pas exploiter aussi facilement les inépuisables gisements métalliques que renferment la montagne de fer Pilot-Knob, la montagne Shepherd, et bien d'autres mines que cotoie cette voie ferrée.

M. Baugy consacra pendant dix ans une grande partie de son temps à l'exploitation de la mine de Pilot-Knob ; mais le résultat ne répondit pas aux espérances qu'il avait conçues sur le succès de son entreprise. Des pertes énormes engloutirent toute sa fortune, et le laissèrent même en présence d'un passif considérable, qu'il eût cependant la consolation de pouvoir liquider, après plusieurs années d'un travail assidu et persévérant.

Il fut non-seulement l'un des premiers à exploiter les fers du Missouri, mais encore à utiliser le charbon de pierre comme combustible. A une grande assemblée publique, tenue au palais de justice, à Saint-Louis, en 1860, il exposa ses vues à ce sujet, dans un discours élaboré, qui fut très-favorablement accueilli. Ses observations amenèrent la formation d'une commission, qui publia un rapport sous forme de brochure.

Ce rapport abonde en renseignements et n'a pas peu contribué à l'établissement des usines que l'on a depuis construites à Carondelet. Il a démontré encore la possibilité de fabriquer du fer dans le voisinage de Saint-Louis : ce qui n'a pas manqué d'avoir lieu.

De fait, toutes les idées émises dans cette étude, et conçues par un esprit éminemment pratique, sont aujourd'hui complètement réalisées.

## VI

Après avoir renoncé à l'exploitation de la Montagne de Fer, M. Baugy reprit l'exercice de sa profession, qu'il avait beaucoup négligée depuis plusieurs années. Mais il fut obligé d'abandonner le barreau au commencement de la guerre de Sécession, sur son refus de prêter le serment que les radicaux exigeaient des avocats, pour pouvoir plaider devant les tribunaux, en ces temps d'effervescence populaire.

La retraite forcée de M. Baugy ne dura pas longtemps. Sur les instances pressantes du parti démocrate, il accepta en 1863 la candidature pour le Congrès, dans le district de Saint-Louis, en opposition à MM. F. H. Blair et Samuel Knox, deux républicains. Cette division électorale était alors le boulevard des whigs, et M. Baugy n'avait aucun espoir de sortir victorieux de la lutte. Mais en entreprenant cette campagne, il voulait surtout soustraire les démocrates aux vexations incessantes dont ils étaient victimes, en exposant leurs véritables sentiments politiques.

L'arbitraire régnait alors en souverain à Saint-Louis. Les esprits étaient tellement montés, que parler contre l'administration fédérale était regardé comme de la trahison. Tous les jours, des citoyens étaient arrêtés sur le simple soupçon de pactiser avec le Sud, d'être hostiles à la ligne de conduite suivie par le président Lincoln, et étaient enfermés sans merci dans la prison de la rue Gratiot.

Les discours que M. Baugy prononça dans cette lutte mémorable, qui eut lieu pour ainsi dire à la pointe de la baïonnette, furent tellement hardis et courageux, que ses amis craignirent plus d'une fois pour lui l'emprisonnement. Il n'en fut rien heureusement, et sa conduite eut l'effet désiré. A dater de ce jour, le parti démocrate devint dans le district de Saint-Louis une puissance, que les autorités durent respecter pendant toute la guerre qui déchira le Nord et le Sud.

JOSEPH TASSÉ.

(à continuer)

# LE CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

---

## III

(suite)

C'est pourquoi on rencontre aujourd'hui tant d'amateurs de fictions romanesques, et tant de lettrés qui s'amuse à satisfaire cette passion de l'obscène, en prostituant leur talent qui, certes, leur fut donné pour un meilleur usage. Le noble ministère des lettres est transformé par eux en une école d'immoralité, en une succursale des officines du vice. Il n'est plus en leurs mains qu'un agent de démoralisation, une cause active de décadence et de barbarie. Quel rôle plus abject en littérature, quel office plus nuisible à la société, que de s'établir ainsi les pourvoyeurs du scandale, les panégyristes des mauvais instincts, les courtisans empressés de la luxure et du mal ! La civilisation que nous appelons moderne par opposition à celle de l'antiquité, aussi bien que la Religion qui a remplacé les cultes dissolus du passé, n'ont pas de pires ennemis que cette catégorie toute spéciale d'écrivains. Ils sont plus à craindre pour la perversion des idées et des mœurs que les philosophes incroyants, dont l'action dans le domaine intellectuel et moral est pourtant si néfaste. Car leurs œuvres, étant à la portée de tout le monde, sont lues et goûtées davantage. Elles se répandent surtout au sein des classes moyennes, qui forment maintenant les assises de toute organisation politique, et qui, une fois perverties, ne laissent plus d'espoir de salut chez un peuple. Elles s'étendent comme un fléau destructeur à toutes les extrémités du corps social pour en vicier les éléments, en détruire l'organisme, y semer la confusion et l'anarchie, y propager enfin tous les germes de dissolution et de ruine. Il est donc d'une suprême importance

de signaler le caractère funeste de ce genre d'écrits et d'indiquer les dangers qu'ils font courir à l'ordre public. Sans nous écarter de l'objet principal de notre travail, nous avons cru devoir appuyer fortement sur ce point, parce que nous y découvrons une des grandes faiblesses du siècle, une source inépuisables de désordres, de perturbation et de maux pour le présent et l'avenir. Aucun pronostic ne nous paraît en effet plus fâcheux pour les destins futurs de la race humaine divisée en associations collectives que cette débauche d'esprit toujours croissante qui consiste d'un côté, à fabriquer ce produit infect qu'on nomme le roman, et de l'autre, à en savourer les poisons.

Le sensualisme, dont la littérature contemporaine est généralement l'expression, a altéré profondément les notions fondamentales sur les hommes et les choses. Il fait tout converger vers la satisfaction des appétits et des besoins matériels sans étendre ses vues au-delà, sans sembler se douter qu'en dehors des horizons de cette vie, il y a un autre univers dont celui-ci est le vestibule, et où se consomment les destinées humaines. Ceux qui le professent et le mettent en pratique tombent promptement dans un état d'infériorité relative qui les empêche d'atteindre au perfectionnement de leur être, et à la plénitude ou à l'entière jouissance de leurs facultés. Chez eux, d'ordinaire, la corruption est passée à la mode en vertu de ce principe erroné qui leur fait regarder le plaisir comme le but universel, comme la fin pour laquelle sont formées les créatures tant intelligentes que douées de raison ; et se fondant sur cet axiome de la philosophie positive si avantageux aux passions, si propre à précipiter la déchéance de l'homme, ils endossent la grossière livrée du vice avec autant d'orgueil qu'ils jetteraient sur leurs épaules un manteau royal. Ils sont les adorateurs systématiques de la chair, oubliant qu'elle n'est que la misérable enveloppe d'une chose divine. Ils n'ont en réalité que des semblants de considération pour la femme dont ils n'apprécient que les formes, niant ou feignant d'ignorer les mystères de beauté et de perfection qui se voilent sous ces formes corruptibles, et qu'on admire sans les voir de même que toutes les sublimes créations qui n'ont point leur principe dans la matière.

C'est pourquoi ils entretiennent intérieurement fort peu d'estime pour les femmes, supposant qu'en général elles ne valent guère mieux que celles qui se livrent à leur merci. Toutefois, leur langage dissimulé, leurs airs respectueux et leur hypocrisie près d'elles protestent hautement contre cette opinion intime qu'ils s'en font, et forment un hommage involontaire que le mal rend au bien. Ils sont à la vérité encore chrétiens quant à ces coutumes

réservées et courtoises, à cette politesse pleine de prévenance et d'égards, à ces mille et une attentions délicates qui prêtent tant de charme aux relations entre les deux sexes; mais ils sont païens dans leurs jugements en ce qui les concerne, puisqu'ils ont perdu le sens du respect étudié qu'ils leur témoignent, et que, dans leur pensée, les apparences de vertu qu'elles se donnent ne sont au fond que pure comédie, que dissimulation hypocrite. Ce sentiment de mépris qu'ils affichent loin d'elles est malheureusement partagé par un bon nombre qui, sans connaître les théories du vice, n'en pratiquent pas moins les préceptes et les exemples. Aussi, les femmes seront méprisées, probablement délaissées pour peu que l'immoralité continue; et peut-être l'époque reviendra-t-elle où on agira envers elles sans plus de façons que le sauvage qui injurie, maltraite et brise son idole parce que celle-ci lui refuse ses faveurs.

Pour honorer dignement, il faut aimer et respecter. Or maintenant, le respect qu'on porte à la femme dans certaines couches sociales, est nominal ou du moins purement extérieur; il n'est plus que le résultat d'une habitude contractée aux temps chevaleresques du moyen-âge; et qui s'efface chaque jour sous le niveau égalitaire des nouvelles doctrines. Ce respect, dont l'absence serait un malheur, on a cessé de l'élever à la hauteur d'un principe religieux, et il a perdu sa force en perdant son prestige. De là vient qu'en plusieurs pays qu'on estime les plus avancés en civilisation, les rapports sociaux en ce qui touche une moitié du genre humain, sont gravement altérés, quoiqu'ils semblent intacts à la surface: leurs bases depuis longtemps ébranlées menacent ruine, et déjà, elles se dissolvent pièce à pièce sous les coups pressés de la bête socialiste qui prétend préparer aux femmes un trône d'où elles verraient tout le monde à leurs pieds, lorsqu'au contraire, l'émancipation qu'elle leur offre, dépourvue des garanties de la religion, dépouillée de la haute sanction du devoir, creuserait infailliblement leur tombeau.

Quant à l'amour, qui engendre les dévouements de même que la foi fait naître les miracles, il disparaît avec le respect dont il est inséparable et sans lequel il ne saurait véritablement exister. On n'aime pas ce qu'intérieurement on dédaigne, on n'aime plus ce qu'on croit pouvoir impunément flétrir, on attaque passionnément ce qui paraît ne pas se défendre ou résister avec mollesse, et l'on a une horreur instinctive, irrésistible, pour les malheureuses qui se sont laissées vaincre aux jeux fatals de Vénus. Une femme a pitié des victimes: elle s'attriste même au souvenir des souffrances dont elle a pu être la cause alors que, parée de toutes les grâces de la jeunesse, brillante d'un éclat virginal, elle ravissait malgré

elle le cœur d'êtres incapables ou indignes de répondre à son cœur. Mais l'homme ignore généralement cette pitié, cette tendresse inépuisables qui débordent de la coupe trop pleine de la femme. Il se rit des victimes qu'il a faites, il s'en vante, les étale au grand jour. Comme ce barbare que nous peint le chantre des *Martyrs*, contemplant immobile et satisfait du haut de son char de victoire les cadavres dont il a jonché la plaine, il se délecte à l'aspect de celles qui sont tombées dans ses pièges, et au lieu de les relever, de leur redonner le courage qui leur a manqué en une heure d'abandon et d'angoisse en leur restituant au moins son estime, légère compensation pour tout le mal qu'il leur a causé, dans la poussière où elles gisent sans honneur, il les insulte encore d'un regard superbe et dédaigneux.

Un état de civilisation où la femme n'est pas respectée confine à la barbarie. Ce défaut de considération implique bien des causes de désordre, et suppose une situation morale pleine d'anomalies et de dangers. Il n'y a rien à attendre de bon ni de grand d'une nation qui déconsidère le sexe auquel elle doit ses plus belles qualités, et où elle puise nécessairement sa vitalité et ses mœurs. Ce manque de respect, si pénible, si humiliant pour quiconque en est l'objet, finit par ôter à la femme sa vertu, lui enlève toute puissance pour le bien, et ne fait que redoubler la puissance terrible dont elle est investie pour le mal. Seule, Messaline influa plus fortement sur les habitudes de vie des Romains que le corps entier des vestales.

C'est surtout parce que les femmes étaient livrées au mépris général et à une sujétion qui leur faisait perdre le sentiment de leur dignité personnelle, que la civilisation antique est devenue le scandale de l'histoire. Cette civilisation pouvait-elle être autre chose qu'une longue chaîne d'oppressions, une série d'attentats contre les lois fondamentales de la société et de la nature quand la femme était la première des esclaves du père de famille, et qu'elle était ravalée jusqu'à servir d'instrument à toutes les iniquités ?

Elle fut méprisée, opprimée, avilie par l'homme qui s'était constitué socialement son dominateur et son maître. Cette affreuse condition où il la maintenait sans aucun espoir d'amélioration prochaine ou future de son sort, fit qu'elle désespéra d'elle-même; les inclinations perverses l'emportèrent sur les bonnes inspirations qui ne tiennent point devant un régime perpétuel d'humiliation et de servitude; sa nature se trouva profondément modifiée; elle ne songea plus à l'excellence de la mission qui lui est dévolue dans l'humanité; elle s'abdiqua en un mot, et rendit à usure le

mal pour le mal. Le contraire serait probablement arrivé même au sein du paganisme, et il se réalisa plus tard sous l'empire de l'Évangile dès qu'on eut commencé à la traiter avec justice et à la considérer suivant sa valeur.

Tout est compromis, rien ne reste debout dans un état social où les femmes se dépravent en conséquence du fait qu'elles se voient mises par l'opinion et les lois au-dessous de la place qu'elles sont naturellement destinées à remplir dans la société domestique et civile. Car elles perverties, parvenues par leur abjection à être indignes de respect, et cela en vertu d'un système en vigueur, ne sont pas susceptibles d'être régénérées par celui qui les a menées ainsi à l'abîme, et qui alors ne fait plutôt que se corrompre davantage.

Aussi, nous avons défini ce qu'était l'état social des anciens : les rapports mutuels y étaient faussés, détournés de leur cours naturel et astreints à des conventions arbitraires. L'égoïsme régnait dans toutes les classes et à tous les degrés. Nulle part n'habitait la confiance ; on se regardait réciproquement en ennemis plutôt que comme les membres d'une même association, concourant par des modes divers à un but commun. La force seule formait le lien de cohésion, la clef de voûte qui retenait ensemble dans une unité factice les différentes fractions de l'édifice politique. L'État, qui n'était par ses moyens d'action que la personnification de la force brutale, contrôlait et absorbait tout. Son pouvoir ne se composait que de l'anéantissement individuel de ceux qui en faisaient partie, ses droits étaient la négation des leurs, et l'autorité qu'elle exerçait, la liberté dont elle usait et abusait à sa discrétion, établissaient leur esclavage. Ce violent ordre de choses se reproduisait du général au particulier : ce que le citoyen était à l'État dans la constitution nationale, la femme et les enfants l'étaient au père et à l'époux dans l'organisation de la famille, l'esclave l'était au maître dans l'ordre économique, de sorte qu'en dernière analyse on n'aperçoit là que des tyrans et des victimes. Ce monde était organisé dans la servitude. Nul ne s'appartenait en entier ; tous étaient assujettis les uns aux autres dans une mesure inégale selon leur situation réciproque ; chacun, depuis César même jusqu'au dernier de ses sujets, était soumis en certaines circonstances à la nécessité de ramper et d'obéir. On n'avait pas même ce sentiment de l'indépendance personnelle si vivace et si développé au sein des nations modernes, en exceptant toutefois les barbares de la Germanie qui le possédaient à l'état rudimentaire, mais qui le confondaient avec la licence, avec la haine de toute autorité et de toute discipline.

La civilisation constituée de ces éléments ordonnés d'une manière aussi inique, pouvait paraître à son sommet fastueuse et brillante, malgré des misères d'une horreur indicible qui pullulaient à sa base, mais elle ne pouvait être féconde et progressive. Au lieu de servir à l'amélioration du grand nombre et de promouvoir les progrès sinon dans l'ordre moral, ce qui était absolument impossible avec le polythéisme, mais au moins dans le domaine matériel, elle accéléra sous tous les rapports la décadence que rien n'était capable d'empêcher dans ces conditions anormales, et ne favorisa qu'une poignée d'individus au préjudice de la masse populaire et de la classe des travailleurs qui, alors, se recrutaient exclusivement à peu près parmi les esclaves. L'oppression qui en était l'âme, puisqu'elle y puisait le principe de son existence et de ses développements, s'appliquait à l'inverse du nombre, si bien que c'était l'immense multitude qui avait à souffrir davantage ses rigueurs.

De toutes ces causes naquit une perversité de mœurs inconnue depuis la disparition de cette civilisation gangrenée sous les efforts réunis des disciples de la Croix et des peuplades du Nord, et dont nous avons déjà tracé le tableau. Flore, Laïs, Cléopâtre, ces trois types éclatants de la corruption païenne, sont chacune le symbole vivant de la civilisation asiatique, grecque et romaine, au milieu desquelles elles se sont produites.

On avouera que la civilisation chrétienne a d'autres modèles à offrir.

A peine le Christianisme se fut-il levé à l'horizon pour dissiper les ténèbres de l'erreur que les femmes l'embrassèrent en grand nombre, mues par cet instinct qui les porte vers le culte du vrai et du beau. Avant de la connaître par ses fruits, elles devinèrent en quelque sorte l'excellence de la nouvelle doctrine, qui s'adressait à tous les genres de délaissements et d'afflictions, et les glorieuses destinées qu'elle réservait à leur sexe s'il mettait en pratique ses préceptes. L'appel consolant qu'il faisait à toutes les souffrances, à toutes les âmes bien disposées, retentit dans leur cœur, et n'a pas cessé depuis d'opérer sur elles la même influence. Le sens religieux, qui existe chez elles à un degré si éminent, les éclaira mieux et plus promptement lorsqu'il s'agit de choisir entre la religion du Christ et celle de Jupiter, que les lumières de la science.

Elles avaient contribué pour une large part à perdre le monde, et grâce à leur régénération, le monde pourrait être sauvé. Au travail de destruction qu'elles avaient accompli avec le concours de l'homme, devait succéder une œuvre de réparation et d'édifi-

cation sur les fondements divins de la foi. L'humanité s'était abruti en s'oubliant dans leurs bras : bientôt elle allait reprendre raison et courage en suivant leur exemple et en écoutant leurs conseils. L'époque de leur réhabilitation devait marquer l'aurore d'une ère brillante et fertile en grandes choses. Une autre civilisation devait éclore de la semence qu'elles jetteraient au sein des générations qui se forment successivement par l'éducation, bonne ou mauvaise, qu'elles leur donnent aux premiers âges de la vie. D'autres mœurs enfin devaient naître sous leur souffle inspiré, par l'action domestique et sociale qu'elles seraient à même désormais d'exercer.

Sous l'empire dissolvant du paganisme, les femmes avaient fini par être semblables aux hommes en ce qu'elles avaient adopté leurs défauts et leurs vices. Ceux-ci, usant à leur égard d'une sévérité qu'ils étaient loin d'avoir pour eux-mêmes, estimant qu'elles leur ressemblaient trop, qu'elles perdaient presque tout leur charme et se rendaient méprisables à mesure qu'elles se faisaient plus faciles et plus libres, les prirent en horreur, leur attribuant toutes les imperfections et toutes les faiblesses. Ils les jugèrent indignes de respect et d'amour, ne les regardant que comme de belles esclaves vouées à leur merci, destinées à leurs plaisirs, et incapables de remplir des fonctions plus nobles, un rôle plus élevé. En un mot, il ne savaient plus les apprécier que par les brutales jouissances qu'ils poursuivaient auprès d'elles : et il faut bien reconnaître qu'alors la conduite de la plupart d'entre elles ne pouvait inspirer d'autres sentiments.

Un pareil aveu est pénible : mais l'histoire dont est justiciable le passé, est sous un certain aspect le jugement de Dieu sur les êtres et les choses : elle décerne à chacun selon les œuvres, et c'est la règle qu'elle emploie toujours pour distribuer le blâme ou l'éloge.

Tels étaient donc l'état moral et la condition de ces malheureuses quand la troisième et dernière Révélation vint mettre le couronnement au céleste édifice du Christianisme, dont les bases furent posées à l'origine du monde. Mais devenues chrétiennes, ranimées, réconfortées par la vertu vivifiante de la Croix, les femmes changèrent rapidement d'idées et de mœurs, et firent aussi changer l'opinion sur leur compte. Elles devinrent sublimes comme naturellement et sans efforts ; elles devancèrent dans le bien leurs anciens détracteurs autant et plus qu'elles ne les avaient surpassés dans le mal. C'est qu'elles avaient reconquis ce précieux trésor de la foi, de l'espérance et de l'amour ramené à son principe, restauré dans sa source, avantage inestimable qui leur

avait manqué jusque-là et dont l'absence avait creusé un vide infini dans leur âme.

La période des persécutions qui ne tarda guère à s'ouvrir après les premières conquêtes de l'Évangile, leur fit expier les grandes fautes de leur passé, et les prépara par l'épreuve aux nobles revendications de l'avenir en même temps qu'elle fut pour elles une époque triomphante. La justice et la miséricorde s'y donnaient la main pour les relever par les mérites de la douleur saintement acceptée, et les rendre dignes d'être plus tard les instruments privilégiés de la Providence dans l'œuvre de la transformation universelle. Ce fut le sexe faible qui fournit en témoignage de la vérité de la nouvelle croyance le plus de martyrs : à la hauteur de sa foi, il porta son courage ! Il offrit l'exemple de tous les dévouements de même qu'il présenta le modèle de toutes les vertus.

A ce spectacle inattendu, les païens s'étonnèrent et furent confondus. C'est l'histoire même qui l'atteste. Julien l'Apostat disait qu'elles volaient au martyre comme des abeilles à leur ruche.

Au deuxième siècle, Celse, épicurien, commençant contre le Christianisme cette croisade intellectuelle qui s'est perpétuée sous toutes les formes de l'erreur, lui reprochait de s'appuyer principalement sur les femmes, reproche qui constitue un de leurs plus beaux titres de gloire. Libanius, maître d'éloquence des deux premiers orateurs de l'Église grecque, voyant la mère de Jean Chrysostôme se consacrer à vingt ans, après la mort de son époux, à un veuvage éternel, dans tout l'éclat de la beauté, pour ne songer désormais qu'à son fils et à ses fins dernières, s'écriait frappé d'admiration : "O dieux ! quelles femmes, quelles mères parmi ces chrétiens."

Le prosélytisme trouva en elles des apôtres : à dater du moment de leur conversion, elles furent acquises à l'immense travail d'évangélisation qui s'opérait parmi les idolâtres, sous l'impulsion de l'Église. Leur reconnaissance et leur amour envers Celui qui les tira de la servitude en les déroband à la domination du mal, se firent jour de toutes manières. Quoiqu'encore soumises par la coutume et la loi à une dépendance fort gênante qui restreignait leur action à un rôle subalterne, elles travaillèrent avec succès à gagner des disciples à Jésus, ce Dieu-Homme qui fut plus particulièrement leur sauveur, qu'elles avaient appris à aimer, à adorer à l'égal de son Père parce qu'il les avait consolées dans leurs misères, et réintégrées à la place honorable qu'elles occupent dans l'échelle des êtres en leur révélant la dignité de leur nature, l'excellence de leur origine, la sublimité de leurs destinées. Des peuples entiers, convertis, dans la suite des temps, en fermes soutiens

de l'Eglise, leur durent après Dieu d'abandonner leurs superstitions barbares pour se rallier à l'influence civilisatrice de l'Evangile.

Plus on étudie le passé à la lumière du flambeau de l'histoire, mieux on aperçoit et plus on admire la grandeur et l'efficacité de leur œuvre dans l'ensemble des faits providentiels qui ont eu pour résultat l'amélioration du grand nombre et l'avancement de l'humanité.

La femme, au moyen-âge, grandie par le martyre et l'apostolat, dévouée à sa mission de paix et d'amour, ne portant plus en elle aucune des marques flétrissantes de ses antiques déchéances, devint graduellement l'objet d'une espèce de culte peut-être exalté dans les classes supérieures de la monarchie européenne ou chrétienne. Une complète réaction s'accomplit dans les rapports entre les deux sexes, réaction salutaire qui fut le point de départ d'un nouvel ordre de choses, servit avantageusement les intérêts de la morale, et détermina les progrès de la civilisation. Tandis que les païens et les barbares encore infidèles l'avaient fait descendre aux derniers degrés de l'abjection, les Chrétiens l'élevèrent au plus haut point de considération et d'honneur. C'est pourquoi elle ne fut pas seulement une puissance domestique, elle fut aussi une puissance sociale, et posséda un empire incontesté sur les mœurs qui s'adoucirent, s'épurèrent d'autant plus que son influence s'affirma davantage.

Cette influence, quoiqu'amointrie souvent par le déchainement des passions qui, arrivées à une certaine limite, ne respectent rien, fut plus grande néanmoins qu'elle n'apparaît chez les historiens dont la plupart ne songent pas même à distinguer la part différente de l'un et l'autre sexe dans le jeu de la civilisation générale et le mouvement des sociétés, attribuant tout à l'homme, les opinions et les faits, lorsqu'on pourrait soutenir avec assez de raison que tout en réalité remonte à la femme, ou du moins reçoit d'elle l'impulsion et la vie. Les ressorts cachés qui font mouvoir et agir le cœur humain dans un sens plutôt que dans l'autre, sont d'ordinaire en sa main et sous son pouvoir. En présence de l'effet, on oublie ou on ne recherche pas la cause réelle qui l'a produit, et on impute alors à des motifs faux ou secondaires des résolutions et des actes qui ont influé plus ou moins sur les événements dont s'occupe la postérité. Il est vrai que ces recherches sont plutôt du ressort de la morale et de la psychologie que du domaine purement historique : mais cette distinction spéculative ne leur ôte pas leur importance, qu'il nous semble à propos de signaler dans un but que nous ferons connaître bientôt. Du reste, nous pensons que personne ne nous contestera l'action considérable et parfois souve-

raine, bien qu'ordinairement occulte, qu'exercent fréquemment les femmes dans l'Etat, et toujours dans le milieu social y compris la famille. Ceci est une vérité d'observation dont on peut se convaincre sans même référer au passé, en promenant simplement le regard autour de soi et sur certaines nations parmi celles qui se remarquent davantage par la politesse de leurs mœurs, par leur culture intellectuelle et l'éclat de leur civilisation.

Ce point demeure donc acquis à l'expérience commune, et il est fertile en déductions utiles qui seraient propres à répandre un intérêt nouveau sur notre sujet, mais nous résisterons au plaisir de tout dire par la crainte qui nous préoccupe d'ennuyer le lecteur. "Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses," a écrit Lamartine quelque part, et cette parole d'un poète, qui paraît être un paradoxe aux gens de courte vue, est une leçon qui, suffisamment développée, jetterait une lumière abondante dans les arcanes de la philosophie de l'histoire.

L'influence de la femme pour le bien, pour ce qui élève l'âme, lui communique des sentiments généreux, pour ce qui élargit l'horizon de l'intelligence humaine et agrandit en quelque sorte la sphère où nous vivons, cette influence précieuse qu'on n'a pas encore réussi à faire entièrement disparaître, est plus forte, pèse d'un meilleur poids, se laisse mieux voir et sentir que l'influence contraire dont l'intervention n'est pas non plus aussi nécessaire pour que le mal s'accomplisse, celui-ci étant naturel à l'homme déchu qui le commet avec joie, tandis qu'il ne peut, sans effort ni contrainte, faire le bien et atteindre aux grandes choses.

Si, généralement, ce sont les hommes qui parviennent à l'accomplissement de grandes choses, ce sont les femmes qui en font naître l'idée, qui en poussent l'exécution, quelquefois à leur insu, et c'est là le principal mérite de leur rôle. Si elles ont communément moins de génie, elles le forment et l'inspirent presque sans exception, en conséquence de cette loi de la nature qui leur remet l'éducation de l'homme et l'attire ensuite vers elles par la double vertu de l'estime et de l'amour. Elles sont et doivent être des guides aimés et inspireurs pour la découverte et la possession du vrai, du bon et du beau.

Or, il importe au moraliste surtout de vulgariser ces principes afin que, connaissant leur admirable puissance pour la propagation du bien en tous genres, les femmes éclairées dirigent constamment leur pensée et multiplient leurs efforts vers ce but, et au surplus, pour empêcher que cette action occulte de l'élément féminin ne dégénère et ne devienne comme dans l'antiquité, comme au siècle de Louis XV, une cause active de désordre.

Ce malheur, cette dégénérescence qui ne sont que des accidents plus ou moins généraux, plus ou moins persistants dans l'histoire universelle, n'étaient point en la destinée de la femme du moyen-âge, trop heureuse et trop fière de ses magnifiques privilèges pour penser jamais à rompre les liens l'attachant par la gratitude à l'Eglise qui l'avait élevée, en la réformant, au niveau de l'homme, pendant que celui-ci, l'estimant meilleure et mû par le double charme de la beauté physique et morale qui rayonnait en elle, lui discernait la première place dans les relations sociales, s'inclinant avec respect devant sa faiblesse toute-puissante. Ce noble abaissement du fort en présence d'une faible créature à quelque chose d'idéal qui sourit à l'imagination : la société ancienne n'offre rien de semblable dans les rapports établis entre les deux sexes ; la force y était souveraine et dédaigneuse, tout pliait sous elle ou était écrasé par elle ; il fallait que la Divinité revêtît notre nature pour qu'elle se transformât d'une manière si digne et si élevée.

Du reste, ces hommages étaient une tardive réparation pour tout l'opprobre et l'odieuse tyrannie dont elle avait été naguère accablée. Ils compensaient pour les misères du passé et rétablissaient la justice avec la considération qu'elle avait méritée par son dévouement et ses vertus. Voilà qu'aux cris de malédiction qu'on avait fait retentir sur sa tête succédait autour d'elle un concert unanime d'honneurs et de louanges : le joug de fer qui avait déchiré ses épaules, se changeait en couronne. Les hommes s'étaient matérialisés dans ses bras ; ils se civilisèrent à ses pieds. La chevalerie, cette généreuse institution qui correspond si bien au caractère de la civilisation chrétienne, naissait d'un souffle de foi et d'amour. Cette puissante création militaire qui a produit tant de choses dignes de mémoire, était trop belle pour durer toujours ; elle s'est désorganisée en même temps que la Réforme se propageait en Europe ; mais on en a conservé le respect de la femme, qui en était l'âme, et qui a fait sa principale gloire dans l'histoire.

Ainsi, la femme, socialement et moralement l'inférieure de l'homme dans l'antiquité, se trouve dans l'ère moderne son égale dans les diverses conditions de la vie, sa compagne au lieu d'être une serve du foyer ; elle ne relève plus que de sa conscience et de Dieu au lieu d'être un objet de propriété vénale livré à la merci d'un maître, et, le Christianisme perfectionnant sa nature, elle lui est généralement supérieure par le cœur et la vertu. Grâce à cette transformation inespérée aux siècles païens, les législateurs n'ayant plus les mêmes motifs de redouter son empire, se sont désistés de leur excessive sévérité à son égard. Mais les mœurs allant plus vite que les lois, parce que la législation ne se base sur elles que

lorsqu'elle y est en quelque sorte forcée par la puissance de l'opinion, les mœurs lui donnèrent la conduite et la direction de la famille en l'associant à l'autorité paternelle bien avant que l'on songeât à consacrer cette coutume, devenue à peu près générale, comme principe législatif. Le droit romain dont on avait sauvé quelques épaves dans le naufrage des vieilles institutions et des monuments littéraires détruits par les flots des Barbares, était trop essentiellement opposé à un pareil système pour que les légistes du moyen-âge, admirateurs systématiques de cette chose du passé, s'empressassent d'admettre en leurs codes cette jurisprudence nouvelle qui s'est depuis graduellement augmentée au point qu'aujourd'hui la plupart des principes qui régissent le droit public et privé sont en opposition directe à ceux qui avaient cours à Rome sous le règne des Césars : résultat que nous devons être loin de regretter, car la soi-disant *raison écrite* des Romains était sous bien des rapports la négation de la justice et du droit pour les trois quarts du genre humain.

Le régime de la communauté fut l'ouvrage des mœurs imprégnées de christianisme. La loi ne fit que le reconnaître et en sanctionner l'établissement, déjà solide, en l'entourant de garanties propres à prévenir l'intrusion des abus. Cette forme de gouvernement domestique fut et dut être inconnue au monde antique, à cause de l'état d'infériorité où croupissait la femme dénaturée par le paganisme. La force seule alors avait des droits ; elle ne voulait pas partager avec la faiblesse, préférant la fouler aux pieds et lui dénier toute saine influence que de lui tendre la main. L'homme naturel ou païen n'est pas assez généreux, ni assez éclairé pour voir dans l'être plus faible que lui autre chose qu'un vaincu, un esclave condamné par le sort à être le jouet de ses caprices, la victime de sa fainéantise et de sa lubricité, ne respirant qu'à condition de servir, de ramper et d'obéir au moindre signe de sa main.

C'est ce qu'étaient la femme et l'enfant dans l'univers des faux dieux, même à l'époque où la philosophie, les arts et les lettres parvenaient à leur apogée. Ils n'étaient également que cela chez la multitude de hordes barbares répandues autour de l'Empire romain qu'elles devaient mettre au pillage. Là, les personnes du sexe étaient exclusivement employées aux travaux les plus durs et les moins proportionnés à la faiblesse de leurs moyens ; elles cultivaient la terre tandis que les hommes vivaient dans l'oisiveté du produit de leurs pénibles labeurs, dédaignant les arts de la paix pour ne montrer de l'activité et du courage qu'au milieu de l'honneur des combats. Elles sont encore assujetties à tous les soins, à

toutes les pénibles nécessités de la vie matérielle chez les sauvages qui en font un infâme trafic et les traitent avec plus de dureté que leurs bêtes de somme : en sorte qu'il n'y a point d'exception à la règle que nous avons posée quant à la condition des faibles parmi les races qui ignorent les bienfaits d'une civilisation chrétienne.

Aristote même, malgré toute sa science et ses lumières, n'en approuvait pas moins l'esclavage en théorie aussi bien qu'en pratique, le déclarant fondé en droit, en morale et en raison, allant jusqu'à invoquer la nature au soutien de cette thèse révoltante. Il n'était pas plus juste dans son opinion sur les femmes, professant à leur égard un profond mépris et ne leur trouvant guère que des défauts propres à les rendre un objet d'opprobre et de dégoût. Platon, que la tournure particulière de son esprit semblait devoir disposer naturellement à plus d'égards envers elles, leur témoigne des sentiments analogues, et demande que la loi s'arme contre elles d'une extrême rigueur pour les empêcher de corrompre et de dominer. Les autres philosophes ne sont pas moins excessifs dans leur manière d'envisager cette importante partie du problème social. Leurs idées sur ce sujet participent de celles de la foule ; elles sont d'accord avec les faits d'oppression qui se reproduisent partout, et ne s'élèvent jamais au-dessus de la sphère du monde réel pour exposer les grands principes de la fraternité, de la liberté et de la dignité humaines, indignement violés par cet échafaudage de servitudes sur lequel reposait comme sur un volcan la tyrannie de l'Etat.

F. X. DEMERS.

(à continuer.)

---

## La Question d'Orient et Constantinople

Quand et comment la question d'Orient sera-t-elle résolue ? Voilà ce que chacun se demande actuellement et ce que personne ne peut dire. Les grandes puissances ne prévoient pas encore quelle sera la conclusion définitive de toutes les tergiversations, de toutes les phases qu'elles font subir aux délibérations.

Cette affaire ressemble à un phare dont la lumière, constamment en mouvement, cesse d'éclairer un point pour luire sur un autre. Ainsi, lors de la révolte des Herzégoviniens et des Bosniaques, dans les commencements de l'année 1876, il y eut la note Andrassy qui devait infailliblement dissiper les nuages amoncelés à l'horizon. Mais après avoir fait le tour des cours de Vienne, de Berlin, de St. Pétersbourg et de Londres, elle devient lettre morte. La note de Berlin lui succède ; elle comporte la signature de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, mais l'Angleterre n'y trouve pas son compte. La Turquie fait mine de bonne volonté. Elle lance un programme de réformes qui, suivant elle, est de nature à satisfaire les provinces insurgées. Une conférence européenne est convoquée à Constantinople dans le but de régler la difficulté ; mais la Russie, inquiète, fait tout manquer.

Le secret dans tout cela est que la Russie dit qu'elle veut la paix, mais elle pense à faire la guerre.

Ceux qui écriront l'histoire auront sans doute de curieux détails à donner aux générations futures à propos de cette célèbre question d'Orient.

Voici enfin un document diplomatique qui a nom *protocole*, et qui, dit-on, est maintenant signé par toutes les puissances intéressées. Cela n'empêche pas quelques pessimistes de dire que la guerre est inévitable. Et voilà pourquoi, au moment où l'on croit tenir le dernier mot de la question, la lumière disparaît on ne sait trop comment, c'est-à-dire, que les mêmes difficultés surgissent et que le cri de guerre se fait de nouveau entendre.

Si la Russie voulait mettre un terme à son insatiable désir d'agrandissement territorial, il y a longtemps que cet imbroglio serait tranché. La Russie veut Constantinople et le passage des Dardanelles : alors elle est maîtresse de l'Occident et par suite du monde entier. Les autres nations de l'Europe comprennent trop bien cette tactique pour lui permettre d'ajouter à son immense territoire. Elles ont aussi les yeux tournés vers Constantinople, mais la Russie en est la sentinelle avancée, et, tout en permettant aux autres nations de tourner autour de cette riche proie, elle entend bien que personne autre qu'elle n'y touche.

Ses vues ambitieuses ne datent pas d'aujourd'hui. Il y long temps qu'elle les a conçues et mûries, mais le moment de les mettre à exécution n'est pas encore venu. Elle le sait bien ; elle n'est pas pressée ; elle sait attendre. Pour parvenir à ses fins avec sûreté, tromper à son gré, s'il est possible, les cours européennes, cela demande du temps et de la prudence. D'ailleurs, la faiblesse plus apparente que réelle de la Turquie, l'a étonnée, et la ferme attitude de l'Angleterre la tient en respect.

Un jour, Pierre-le-Grand se réveilla la figure rayonnante d'un bonheur dont il savourait toutes les délices : il sortait d'un rêve doré qui faisait bien fort battre son cœur. Il avait rêvé que la Russie pouvait dominer l'Europe septentrionale en s'emparant de la Baltique et de l'Orient par la possession de la mer Noire et de la mer Caspienne. Désormais tous ses efforts tendent vers ce but ; sa longue carrière est employée à la réalisation de ce gigantesque projet.

Cet espoir, qu'avait conçu Pierre-le-Grand, traverse les siècles dans la personne de ses successeurs.

A son avènement au trône, l'empire russe était inférieur à la Suède et à la Pologne ; il n'avait qu'un seul port de mer : Archangel. Catherine II hérita de 25 millions d'âmes ; Alexandre I<sup>er</sup>, de 36 millions ; Nicholas possédait 56 millions de sujets lors de son élévation au trône ; aujourd'hui, la population de l'empire dépasse 80 millions.

Autrement dit, par ses conquêtes successives, la Russie s'est avancée de 100 lieues vers Stockholm, de 300 lieues vers Berlin et Vienne, de 400 lieues vers Ispahan, de 600 lieues vers les Indes. Elle touche à la Chine dont elle s'emparera quand le chemin de fer sibérien sera construit.

Voici en peu de mots l'histoire du développement de la puissance russe.

On sait comment la Russie s'empara de la Vistule et de la Baltique. Pierre maîtrisa les Polonais divisés, se servit d'eux pour

vaincre les Suédois et leur enleva la Livonie. Ses successeurs mirent cinquante ans à *protéger* la Pologne, vint-trois ans à la *partager*. Ils s'arrogèrent la *protection* puis la propriété de la Courlande; ils enlevèrent la Finlande à la Suède. Depuis un siècle, ils s'acharnent contre la religion et la propriété des Polonais. Nous n'insisterons pas sur ces faits connus; c'est l'histoire des progrès de la Russie en Orient que nous voulons résumer.

Les efforts des Russes en Orient n'obtinrent pas d'abord de succès avantageux. Après avoir pris Azof et Taganrog, Pierre se laissa enfermer par les Turcs dans les marais du Pruth, et ne dut sa liberté qu'à la restitution de ses conquêtes. Bekovitch, envoyé pour conquérir Khiva, vit son armée massacrée par les habitants soulevés. Pierre enleva trois provinces à la Perse, mais Nadir schah les ressaisit. Les Russes furent d'abord repoussés de la mer d'Azof et de la mer Caspienne.

Voyons comment les choses se passent sous le règne de Catherine II.

Ses généraux Romanzof, Panin, Souvarov, Todleben, Dolgrowski battent les Turcs et leur imposent en 1774 le traité de Kainardgi qui donne à la Russie les Cabardies, Azof, Taganrog, Kertch, Kinburn, porte ses frontières au Buz, et fait proclamer la Crimée indépendante. Après avoir imposé leur *protectorat* au khan de Crimée, Skakin Ghérai, les Russes occupèrent cette péninsule et en expulsèrent le souverain.

Ce fut par les mêmes moyens que Catherine détacha de la Perse ses grands vasseaux qu'elle *protégea*, puis déposséda. Le traité de Géorgiewsk accorde, en 1783, la dignité royale au waly Géorgia Héraclius; en 1785, Potemkin incorpore les troupes géorgiennes à l'armée russe, et après la mort d'Héraclius, un ukase réunit ses états à l'empire moscovite. Ce fut ainsi que l'Irémétie fut protégée, puis annexée à l'empire.

Après avoir à son profit morcelé divers Etats, Catherine crut le moment favorable et proposa à la France et à l'Autriche de protéger la Turquie. L'Egypte devait échoir à la France et Joseph II obtenait la majeure partie des Principautés. Ce partage aurait peut-être eu lieu sans l'opposition des Hongrois et la révolte du Brabant qui contraignirent l'empereur d'Autriche à la paix.

La révolution française mit un terme aux pourparlers.

L'Angleterre, la Suède et la Prusse s'étaient prononcées contre la Russie.

L'Angleterre avait déjà équipé une flotte destinée à la mer Baltique. "Votre cour veut me chasser de St. Pétersbourg, elle me permettra de me retirer à Constantinople," dit Catherine à l'am-

bassadeur anglais. En 1792 fut signé le traité de Yassy. La Russie alors s'étendait jusqu'au Dniester et avait pleine et entière possession de la Crimée, de la Géorgie et de l'Irémétie.

Alexandre I<sup>er</sup>, dès son avènement à l'empire, fit occuper la Mingrèlie. En 1804, il attaqua la Perse. Le général Gardanne et plusieurs officiers français partirent sur l'ordre de Napoléon pour réorganiser l'armée persane. L'Angleterre malheureusement prit fait et cause pour la Russie et, pour obtenir son alliance, obligea la Perse à signer le traité de Gulistan, par lequel Alexandre acquit, outre la Mingrèlie, le Daghestan, le Scheki, le Karabaugh, Derbent, Bakou et la possession de la mer Caspienne.

La paix de Tilsitt avait obligé la Russie à évacuer la Roumanie dont elles 'était emparée, mais, en 1808, les Turcs sont de nouveau attaqués et battus. Le traité de Bucharest est signé; Alexandre reste maître des bouches du Danube et gagne un droit d'ingérence dans les affaires des Serbes et des Roumains.

Satisfaite, la Russie se tient tranquille pendant quelques années et s'occupe du gouvernement de ses nouvelles provinces. A la chute de Napoléon, elle continue de s'avancer vers la Méditerranée et vers les Indes. Elle offrit aux Turcs sa médiation contre les Grecs; gracieuseté que la Porte déclina; elle extorqua à la Turquie le *protectorat* des Roumains par la convention d'Akerman, concession qui ne l'empêcha pas de prendre parti pour les Grecs et d'offrir à la France et à l'Angleterre d'aller dicter à Constantinople les ordres des puissances signataires du traité de Londres. Elle enleva à la Perse, en 1828, les provinces d'Erivan et de Nukhivan pour avoir la frontière de l'Araxe, et défendit à la Perse, par la paix de Turmantschaï, de posséder une marine dans la mer Caspienne. Le sultan Mahmoud ayant déclaré nulle la convention d'Akerman, Diebitsch franchit les Balkans, Paskievitch se porta sur Erzeroum et menaça Bagdad. La Turquie signe le traité d'Andrinople. Après cela, les Russes occupèrent les Principautés pendant plusieurs années, les dotèrent du règlement organique qui régit la Turquie et les accoutumèrent au *protectorat* moscovite.

Lorsque la guerre éclata entre l'Egypte et la Turquie, Ibrahim, victorieux, s'avança vers Constantinople. La Russie envoie une armée dans la grande capitale sous prétexte qu'elle ne veut pas voir s'y établir une dynastie nouvelle, militaire et ambitieuse. Nicolas obtient en retour le traité d'Unkiar-Skelessi qui met la Turquie tout entière sous la *protection* moscovite.

La Russie se crut ensuite en droit de diriger les affaires de l'empire ottoman; c'était logique de sa part. Et lorsqu'une révo-

lution agita la Roumanie, en 1848, un corps d'armée russe alla occuper ce pays.

Comme on le voit, la Russie atteignait insensiblement à l'apogée de ses espérances. Rien n'était venu jusqu'ici arrêter la marche envahissante de ses armées. Elle se croit sûre de posséder enfin ce joyau si longtemps rêvé : l'Orient.

Ses ambassadeurs à Constantinople agissent plutôt en maîtres qu'en serviteurs. Mais un changement de décors va avoir lieu. Ses desseins ambitieux et fermement poursuivis ont réveillé l'attention de l'Europe. La France et l'Angleterre voient le danger; elles s'arment et font la guerre de Crimée.

Cette guerre rend les Russes plus prudents sans les affaiblir. La coalition de 1854 ne l'arrêtera pas. Lors du sanglant conflit entre la France et la Prusse, en 1870, la Russie, qui n'a pas perdu le souvenir de la participation de la France dans l'affaire de Crimée, adopte une politique de non-intervention. Cela lui vaut la révision du traité de Paris, qui défendait l'entrée de la mer Noire à ses navires et l'occupation du Khokand.

Voilà en résumé l'histoire de la Russie depuis Pierre le Grand.

Si Alexandre a désapprouvé la campagne actuelle des Serbes, c'est qu'il la jugeait inopportune et prématurée; mais il ne les abandonnera pas à la merci des Turcs. Si la Turquie éprouve tant de difficultés à traiter avec les habitants des provinces insurgés, c'est que ceux-ci se sentent appuyés, et cet appui n'est autre que la Russie.

Voyons en passant, sur quels motifs repose cette confiance des Serbes dans la protection moscovite. Nous avons vu qu'en 1808, par le traité de Bucharest, la Russie avait imposé son protectorat à la Serbie.

Les commandants turcs de la Serbie y exerçaient une odieuse oppression. Georges-le-Noir se plaignit amèrement de cette tyrannie. Un agha le fit assaillir dans sa maison; Georges repoussa l'attaque et leva l'étendard de la révolte. Bientôt il se vit à la tête d'un corps nombreux. Les paysans égorgèrent les Turcs isolés et s'emparèrent de leurs armes. Georges battit, en 1804, le pacha de Bosnie et anéantit son armée. Il prit Belgrade, en 1806, et l'année suivante mit en déroute 40,000 Turcs.

Des revers survinrent en 1809; le héros serbe s'adressa à la France et à l'Autriche pour avoir du secours, mais ce fut en vain. Il traita alors avec la Russie qui lui envoya 3,000 auxiliaires avec lesquels il fit sa brillante campagne de 1810. Toutefois, Alexandre I<sup>er</sup> voulait la souveraineté de la Serbie; Georges réussit à conserver l'indépendance de son pays, mais ne put, grâce à la Russie,

être reconnu prince par les Turcs aux mêmes conditions que l'hospodar de Valachie.

Après une année de trêve, les hostilités commencèrent en 1813. Georges, combattu par le parti russe, fut contraint de se réfugier en Autriche.

La Serbie envahie retombait sous le joug des Turcs, en 1815, lorsque Milosch Obrenovitch, soutenu par les Russes, fut nommé chef suprême. Après avoir repoussé les musulmans dans deux brillants combats, il allait succomber devant deux nombreuses armées qui s'avançaient pour l'accabler : Alexandre I<sup>er</sup> les arrêta et, se basant sur l'article 8 du traité de Bucharest, imposa aux Turcs l'évacuation de la Serbie. Quand les Russes passèrent de-rechef les Balkans, en décembre 1829, ils décrétèrent l'indépendance de ce pays. Enfin ce fut encore la Russie qui proclama Milosch, prince héréditaire, en 1833.

Tant que la Serbie a pu conserver son indépendance à l'aide de la Russie, tout a été bien pour elle. Mais si, un beau matin, elle se trouvait transformée, tout de bon, en province russe, n'aurait-elle pas peut-être à déplorer ce changement de maître. Voilà ce qui rend la position des Serbes si critique et par suite la question d'Orient si redoutable, c'est qu'il y a deux côtés à envisager dans cette question, le côté turc et le côté russe.

Comme chrétiens, il nous est impossible de ne pas désirer l'affranchissement de nos frères en Orient, mais il est constaté aujourd'hui que le schisme grec est plus à craindre que le fanatisme musulman. La pauvre Pologne en est la preuve et la Sibérie n'est pas assez éloignée pour que les voix des nombreux martyrs qu'elle renferme ne parviennent jusqu'à nous.

D'un autre côté l'histoire du passé de la Turquie est loin d'être édifiante, il faut en convenir. Les chrétiens ont bien des fois gémi sous le poids des vexations et du fanatisme des enfants de Mahomet. Mais il n'en est pas moins vrai que la civilisation européenne a fait un grand pas en Orient depuis un quart de siècle environ. Quelques potentats de ces contrées, plus éclairés que leurs prédécesseurs, ont cherché à introduire chez eux les modes et coutumes européennes.

L'imprimerie, cette grande civilisatrice des nations, s'est fait jour sur ces plages dont les populations coupissaient depuis des siècles dans une ignorance déplorable. La science et les beaux arts ont aussi progressé et contribueront à y adoucir les mœurs. A l'heure qu'il est le gouvernement turc ne diffère presque en rien de ceux des autres contrées de l'Europe.

Ce changement radical des divers éléments de la constitution

turque est bien propre à réformer le caractère social de ces peuples et à inoculer en eux une vie nouvelle.

Espérons, dans l'intérêt du catholicisme et de l'équilibre européen, qu'on verra avant longtemps dans ces pays, au lieu de populations abruties et indolentes, des peuples éclairés et industrieux et un gouvernement équitable qui saura rendre justice.

Si nous hasardons ces considérations ce n'est pas dans l'intention de faire voir blanc ce qui est noir, c'est seulement pour signaler les tendances de régénération qui se manifestent en Orient, et établir le parallèle qui existe en ce moment entre deux peuples à la veille, peut-être, d'en venir aux mains.

Voici d'ailleurs comment un des plus grands publicistes du siècle dénonce l'*anti-pape russe* :

L'empereur grec, dit-il, n'est pas seulement l'hérésie, le sophisme, l'incrédulité, la force brutale. Tout cela ne serait rien : par tout cela et à cause de tout cela, il est l'anti-pape. C'est son titre, nous dirions volontiers sa nature, et c'est aussi le comble de sa nature et c'est aussi le comble de sa puissance qui devient surhumaine. Il est l'orgueil, et il peut en exercer la séduction. Il est un antechrist, et de tous les antechrists passés, celui qui doit le plus exercer la tentation de se dire égal à Dieu. Le diable est le singe de Dieu. Qui est semblable à Dieu ? dit le chef des phalanges divines. Dans les enfers, Satan, et sur la terre, l'empereur de la Russie répondent : " C'est moi ! "

---

Comme Constantinople est en ce moment le point de mire de l'attention générale, car " Constantinople, a dit Napoléon, c'est l'empire du monde " nous ferons, dans un prochain numéro, une description de cette ville et une esquisse historique de son passé.

ALPHONSE GAGNON.

---

## LE FROID

---

On me reproche de n'avoir pas traité suffisamment du froid dans mon chapitre sur le climat de notre pays.

Voilà, en effet, un thème qui ouvre des voies à l'imagination.

Le froid n'est pas une bagatelle. Examinons-le brièvement sous le double aspect du passé et de l'avenir.

Depuis plus de trois cents ans que les bords du Saint-Laurent sont fréquentés par les races blanches, la température de cette région a-t-elle subi un changement ?

Il paraît que non. Les documents écrits qui nous sont restés de diverses dates indiquent le même climat qu'aujourd'hui.

Ceci nous enlève la consolante pensée que nos descendants pourraient être, sous ce rapport, mieux partagés que nous.

Pourtant un espoir reste à quelques optimistes : La Gaule sauvage et glacée du temps de Jules César, dit-on, ne ressemblait pas à la belle France de nos jours ; avec les forêts qui la couvraient ont disparu ces hivers rigoureux qui gelaient les rivières au point de permettre le roulage de charriots traînés par des bœufs.

Cette observation a été souvent répétée. L'exagération s'en mêle, et nous voilà comme obligés d'y croire parceque " tout le monde le dit."

Mettons-nous à la place du conquérant des Gaules. C'est un Romain qui parle, par conséquent un homme habitué à une température qui ne nécessite que peu de vêtements. De plus, César a fait la guerre de préférence le long du Rhin et sur les plateaux de l'Auvergne, précisément dans les contrées les plus humides et les plus froides de la Gaule.

Le pays entre le Rhin, l'Atlantique, la Garonne et la Manche, presque toute la France actuelle, était alors recouvert de forêts entrecoupées de défrichements considérables, situés, comme toujours, dans les vallées, ce qui procurait aux colons une température très-supportable.

La région qui se trouve au sud de la Garonne était tellement florissante et civilisée qu'il n'est pas possible de se la figurer semblable à la Bretagne, par exemple, ou aux territoires montagneux du sud-est, tels que l'Auvergne, les Cévennes et le Jura.

Ces derniers lieux, d'où César s'est montré si habile à lancer ses légions dans les plaines, étaient froids et ils le sont encore.

L'humidité produite par les grands boisés est incontestable. Le soleil ne pénètre pas jusqu'au sol ; le terrain spongieux au pied des arbres retient facilement une large partie des eaux du ciel ; la respiration des arbres rejette dans l'atmosphère des masses d'air vicié. L'influence de la forêt est donc énorme sur la température, surtout dans les pays tempérés comme la France.

Supprimez les arbres,—le soleil chauffera la terre, le sol sera irrigué par l'agriculture, et un climat plus doux vous sera donné. C'est ce qui a eu lieu dans les parties basses de la France. Cependant, pour ce qui est du froid en lui-même, on voit de nos jours (siège de Paris, 1870) la Seine gelée au point de servir au transport d'un matériel de guerre. C'est assez "gaulois," quoiqu'on en dise.

La disparition des forêts ayant produit une élévation de température en France, en serait-il de même au Canada ?

Impossible ! Nous sommes trop acculés au nord. La comparaison avec la France n'est pas soutenable.

Si nous abattons un jour la lisière extrême des forêts qui nous garde de l'influence du pôle nous ouvrirons plus grande que jamais la porte au froid,—"un froid de loup" qui nous dévorera.

Nous sommes sur la latitude de la Rochelle, Lyon et Genève,—en moyenne soixante-dix lieues au sud de Paris. Plusieurs en ont conclu que nous finirions par jouir du même soleil, en d'autres termes que le nord devrait être aussi près de Paris que du lac Saint-Jean. Géographiquement, cela est, mais si par là on veut parler de la glace, des frimas, du froid, tout change.

Le Canada est contigu aux contrées polaires. La France a des espaces énormes de mer libre et d'îles prospères (les Hébrides, l'Écosse, l'Irlande, l'Angleterre) au nord de ses frontières. Ce sont autant de murailles de Chine qui la protègent. Cela seul suffirait pour le rendre supérieure à notre pays, mais que dire du *Gulf Stream*, ce courant d'eau chaude qui, à l'ouest et au nord, lui forme une ceinture de calorique qui pénètre l'atmosphère de ses côtes d'une manière si sensible !

De notre côté de l'Atlantique, loin de posséder une chaudière en ébullition qui dégourdirait notre air, nous avons le fameux courant polaire qui frôle le Labrador et qui dépasse un peu Terre Neuve en tirant au sud. C'est le porteur de banquises. Pour surcroît de faveur,

nous avons au dos la baie d'Hudson chargée de glaces depuis le Jour de l'An jusqu'à la Saint-Sylvestre.

Le Canada confine aux déserts de neige où toute végétation un peu considérable est inconnue. Et puis, le froid marche.

Oui, il marche, il pousse vers le midi, il nous envahira, comme il a déjà fait ailleurs et ici même, par secousses, ou par gradation, sans merci, sans crier gare !

Il n'est plus question de savoir si nos arrières-petits-neveux se chaufferont à meilleur marché que nous-mêmes. Loin d'aller en s'améliorant, les choses empireront. Ce qui est commencé s'achèvera. Or, la marche du froid est commencée de longue date.

Il fut un temps, bien éloigné de nous, où la zone glaciale était habitée par des animaux dont les espèces n'existent plus que dans les climats chauds, l'éléphant, par exemple. La découverte d'une multitude de ces animaux dans un état parfait de conservation, au milieu des glaciers du nord, fait voir qu'un "déluge de froid" s'est abattu brusquement sur eux et les a tués sur place en un instant.

Consultons l'histoire. Il y a sept ou huit siècles à peine, les Islandais fréquentaient les bouches du St. Laurent ; ce fleuve arrosait un beau pays d'un aspect plus engageant qu'il ne l'est de nos jours.

Vers cette époque, le Groënland renfermait plusieurs villes ; un évêché relevant de Rome y existait. Tout a disparu subitement, au quatorzième siècle ; le froid y a causé un cataclysme qui rappelle ceux des âges plus éloignés et dont les géologues ont constaté les ravages. Depuis cinq cents ans environ, le Groënland n'est plus habitable pour les races civilisées.

Restait l'Islande, jadis si florissante ; la voilà qui se dépeuple à cause de la rigueur progressive du froid.

Le Canada est maintenant à l'extrême limite des contrées habitables. Vienne un autre effort de la nature dans le sens mentionné plus haut, et ce sera à notre tour d'y passer. La perspective n'est pas réjouissante.

Le phénomène de l'envahissement graduel du globe par la basse température est non-seulement visible sur terre, mais encore sur mer. Géologiquement parlant, nous sommes dans le règne des banquises. On constate que depuis cinq cents ans, elles ne font qu'augmenter en nombre et en volume, et qu'elles fréquentent de plus en plus les côtes de notre voisinage. Cela n'a rien qui doive surprendre, étant donné le fait que le dépôt de froid fixé au pôle nord s'étend de plus en plus.

Tout récemment quelqu'un a conçu le projet de nous doter

d'une sorte de printemps perpétuel. La proposition part d'un bon cœur. Il suffirait de boucher le détroit de Belle-Isle,—une passe de vingt-sept lieues de long sur quatre de large,—et le tour serait joué. Les banquises ne s'y engageraient plus, le golfe Saint-Laur rent ne s'en porterait que mieux, et nous de même.

Par malheur, ce n'est pas des rares banquises égarées dans le golfe dont nous avons le plus à nous plaindre.

Le nord avance sur nous. Le Canada devait avoir, il y a des centaines d'années, la température de l'Etat de New-York. Dans quelques siècles, il sera devenu semblable aux rivages du golfe de James qui est un prolongement de la baie d'Hudson dans nos terres. C'est alors que nous serons enrhumés ! La *Revue Canadienne* transportera son atelier dans la Caroline du Sud.

Le globe va en se refroidissant. Il ne manque pourtant pas d'exercice, puisqu'il voyage à raison de neuf mille lieues à l'heure. Il a même pris autrefois "quelque chose de chaud" dont il se ressent encore, témoin les volcans et les tremblements de terre.

Les deux pôles sont les magasins du froid. Plus les années succèdent aux années, plus l'excédant acquis à ces dépôts se déverse sur les régions centrales. Je le répète : nous serons les premiers avalés à la prochaine rencontre.

Considérant toutes ces choses, j'admire le courage de nos pères qui se sont établis au Canada, mais je crois qu'il serait imprudent de la part de leurs compatriotes restés jusqu'ici en France de venir au devant de périls si graves et si assurés. Dans quelques siècles à peine nous serons forcés d'émigrer à la Floride, chassés par les hautes neiges.

BENJAMIN SULZ.

# LA VIE DOMESTIQUE

( PAR CHARLES DE RIBBE. )

Il existe en ce moment en France une école dont M. LePlay est la tête, et qui travaille avec beaucoup de zèle à la réforme sociale de son pays.

On connaît les savants ouvrages de M. LePlay sur les *ouvriers*, *l'organisation du travail*, et particulièrement ses trois volumes sur la *Réforme sociale*.

Malheureusement il semble que tout soit à refaire dans ce beau pays, si profondément bouleversé par la Révolution. Les perturbations périodiques qui l'ont assailli depuis un siècle n'ont rien laissé subsister dans son intégrité. L'instabilité et la désorganisation des institutions politiques ont étendu leurs effets désastreux jusqu'au sein du foyer domestique, et la source même de la nation, la famille, a été corrompue et bouleversée.

Il faut donc aussi réorganiser la famille, et la France toujours féconde, malgré ses erreurs, a produit des publicistes qui ont donné cette direction à leurs travaux.

Après M. LePlay, se distingue éminemment M. de Ribbe dans ces louables études qui ont pour but la réorganisation de la famille. Adoptant sa méthode d'observation, et remontant les siècles, il a étudié la famille française dans sa constitution, dans ses mœurs, dans sa vie intime ; et ces travaux l'ont conduit à la solution d'un grand problème social et historique.

Ce problème qui s'impose à l'observateur français, aussi bien qu'au voyageur qui visite la France, peut se poser dans les termes suivants :

« Comment se fait-il qu'un pays dont l'esprit public est tellement perverti, où les vérités les plus fondamentales et les mieux démontrées sont remises en question, comment se fait-il qu'un tel pays

ait encore tant de sève et de vie ? Comment a-t-il pu résister à cette coalition de forces destructives qui l'écrasent depuis un siècle et plus ?

M. Louis Veillot, après les élections de janvier 1876, disait dans un moment de découragement profond : " Il n'y a plus d'aristocratie, il n'y a plus de peuple, il n'y a plus de Roi, il n'y a plus de France ! Tout est désorganisé, et pour que nous ne périissions pas, il faut que nous possédions une vitalité étonnante."

Mais d'où vient cette vitalité ? Où s'est-elle conservée ? Où la Révolution a-t-elle rencontré cette force de résistance qui pendant si longtemps l'a mise en échec ?

Telle est la question à laquelle les études de M. de Ribbe sont venues répondre : C'est la famille française qui, jusqu'à ce jour, a préservé la nation d'une ruine complète. Ce sont ses traditions de foi qui ont fait sa force et sa vie.

Mais cette famille elle-même a fini par être profondément atteinte, et sa restauration est devenue nécessaire. Pour cela, elle n'a qu'à regarder dans son passé, et elle y trouvera des modèles.

C'est la recherche de ces modèles que M. de Ribbe a voulu faire, et son travail a été couronné d'un succès complet.

En 1867, il publiait l'histoire *d'une famille au XVIème siècle* d'après un manuscrit original, monographie d'une famille, comme il n'y en a pas assez, où la foi, la vertu et l'honneur se traduisaient dans tous les actes de la vie domestique.

C'était un premier modèle et le R. P. Félix l'appelait *un trésor, une perle précieuse* qu'il fallait enchâsser et conserver avec soin.

En 1873, paraissaient deux autres volumes, *Les familles et la société en France avant 1789*.

M. de Ribbe y condensait le fruit de ses recherches, il y faisait le tableau des *mœurs domestiques* de l'ancienne société française, et il y montrait comment les vieilles familles avaient prospéré et grandi dans le respect de Dieu, du père, de la femme et de l'enfant.

Cette ouvrage reçut du public français l'accueil le plus flatteur, et plusieurs éditions ont été épuisées. Mais ceux qui l'apprécièrent dans les journaux et les revues, exprimèrent le désir de voir M. de Ribbe publier en entier quelques-uns des *Livres de famille* où il avait puisé ses renseignements, et l'excellent écrivain se remit à l'œuvre.

La tâche était singulièrement délicate et difficile. Comme dit M. de Ribbe, " s'il est facile de trouver des modèles, il l'est infiniment moins de les mettre au jour. Comment révéler dans ce qu'ils ont de plus intime tant d'intérêts domestiques ? Comment triompher chez les intéressés d'une réserve si naturelle ? "

La bienveillance d'une très honorable famille du département de Vaucluse lui a cependant permis de réaliser le désir si légitime de ses amis, et M. de Ribbe vient de livrer au public deux volumes nouveaux : *La vie domestique, ses modèles et ses règles*.

Nous venons de les parcourir, et nous déclarons hautement que nous sommes resté sous le charme. Peu de livres offrent une lecture plus intéressante, plus séduisante même, et plus substantielle. Les pères et mères de famille surtout liront ces pages avec attendrissement. Leurs cœurs seront touchés et remués, leurs esprits y puiseront les principes et les règles dont ils ont tant besoin pour bien élever leurs enfants.

Quant au style de l'auteur, nous croyons en donner une idée juste en disant que M. de Ribbe, lorsqu'il décrit et raconte, est un Bernardin de St. Pierre catholique. Il est élégant et simple, et nous fait respirer à pleins poumons l'air pur et parfumé des vallées et des montagnes.

Le premier volume est entièrement consacré à nous faire connaître deux familles-types : une famille *rurale* et une *grande* famille. La première est celle d'Antoine de Courtois, et la seconde celle du Chancelier d'Ageseau.

Le *livre de raison de la famille de Courtois-Durefort* que M. de Ribbe publie presque en entier, est tout simplement un chef-d'œuvre. Les pages que nous en citerons le feront assez voir, et montreront en même temps quel chrétien, quel citoyen et quel père de famille était cet Antoine de Courtois.

Voici d'abord dans quels termes M. de Ribbe nous le présente :  
 " L'époque où se place l'existence de ce père de famille n'est pas de l'histoire ancienne : elle est presque d'hier ; c'était après la révolution, il y a soixante et quelques années. Toutes les traditions et tous les souvenirs de la France historique venaient de disparaître. Quelques points seuls restaient à la surface du sol qui n'avaient pas perdu leur physionomie d'autrefois. Perdus dans les massifs montagneux, ils avaient donné un asile à la vieille sagesse. La vallée de Sault était du nombre.

" Le gouvernement et les lois étaient changés à Sault ; les familles ne l'étaient pas. Elles avaient échappé aux dissolutions morales du dix-huitième siècle, et aux plus tristes des abus de l'ancien régime en décadence ; elles avaient souffert de la révolution mais elles n'y avaient pas péri. Elles gardaient toujours un peu de la solidité des vieilles futaies, ornement et fortune du pays. C'est alors que dans ce petit monde à part, sur ces hauts plateaux encore habités par Dieu, un homme se trouva qui mêlant la méditation à l'action, fut conduit par un sentiment

“ profond du devoir à mettre par écrit, sous forme de mémorial domestique ou de *memento* pour ses enfants, les grands principes, les vérités nécessaires, toutes la coutume conservatrice du foyer de ses pères et à les leur transmettre comme un élixir de vie.”

Ce mémorial domestique est divisé en chapitres contenant des conseils et des règles pour la vie chrétienne et la vie pratique.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire des passages de quelques-uns de ces chapitres :

#### LES BONNES MŒURS.

..... “ Je t'en prie, mon bon fils, mon bon ami, n'entre jamais dans aucune maison de débauche. C'est un lieu d'où l'on ne sort que corrompu ; on y perd souvent la santé et toujours ce charme de l'innocence qui fait l'attrait des passions honnêtes avec le bonheur de la vie.

“ Veux-tu être heureux époux ? Garde ta virginité pour celle que tu veux trouver vierge : c'est alors que le mariage est le paradis de ce monde.

“ Ce conseil, bon ami, il n'y a que ton père qui puisse te le donner ; ce n'est que de moi que tu peux apprendre ce grand secret de la félicité humaine. J'y attache tant d'importance que je me mets ici à genoux devant toi, je prends tes mains, je les arrose de mes larmes, et les yeux baissés devant les tiens, je te dis, mon cher enfant, que, depuis que tu es né, j'ai veillé nuit et jour à la conservation de tes mœurs. J'ai écarté de toi, avec le plus grand soin, tout ce qui aurait pu te corrompre. Aujourd'hui que la mort me presse, je te remets à toi-même le dépôt que Dieu m'avait confié.

“ Oui, garde-toi toi-même, mon fils ; ne souille point ton corps, garde-toi pour la femme que le ciel te destine. Si à ma prière tu te conserves chaste, crois que j'aurai plus fait pour toi que si je t'avais laissé d'immenses richesses. Ta vie sera longue ; ta couche nuptiale ne cessera jamais de t'être aussi chère, aussi douce que le premier jour ; tous les jours seront des jours de satisfaction de paix et de bonheur domestique. Ton sang pur coulera dans les veines de tes enfans. Leur santé sera prix de ta sagesse, et leurs bénédictions seront une nouvelle récompense pour toi.”

#### NE JAMAIS PLAIDER.

“ Ne plaidez jamais. Votre bisaïeul eut trente-trois procès, il les gagna tous, et il y perdit soixante mille francs. Ce sont les

“ exemples domestiques qui font le plus d'impression ; ne plaidez donc jamais.

“ Les procès ruinent les familles les plus riches ; celui qui gagne reste en chemise, celui qui perd reste nu. Ne plaidez donc jamais, jamais.

“ Ne plaidez jamais, surtout entre vous ; car je détournerais ma bénédiction de dessus la tête de celui d'entre vous qui intenterait un procès à ses frères ou sœurs.

“ Quand vous m'aurez rendu les touchants et tristes devoirs de la sépulture, j'exige que vous preniez connaissance des conseils que je vous donne ici, et que vous juriez en mon nom de ne jamais vous déchirer par des procès.

“ Ah ! mes pauvres enfants, n'est-ce pas votre propre sang que vous feriez couler ? N'est-ce pas votre propre bien que vous feriez manger dans cette lutte scandaleuse ?

“ Si vous n'êtes pas contents de vos parts, faites à ma mémoire le sacrifice de vos sentiments. Je prierai le bon Dieu pour vous..

## LE MARIAGE.

.....“ Je dis donc, mes enfants, mes bons amis, qu'en faisant votre choix, il faut raisonner comme si vous étiez pères de famille. Il faut que la naissance, mais surtout l'éducation, soient égales des deux côtés, que les âges soient proportionnés, que les fortunes soient à peu près les mêmes. Il faut que les goûts soient bien connus, que l'amour du travail, de l'ordre, de l'économie, et l'habitude des bonnes mœurs depuis longtemps contractée et bien établie, vous assurent et garantissent l'avenir.

“ Heureux, trois fois heureux serez-vous, si vous trouvez ces qualités dans une personne qui en aura hérité de ses pères ! On n'est sûr que des vertus *qui tiennent au sang* ; celles-là ne se démentent jamais. Les familles parmi les hommes sont comme les familles parmi les plantes : les unes produisent la vertu, comme les roses la suavité de leurs parfums ; les autres produisent le vice et la honte comme les plantes vénéneuses répandent une odeur fétide.

“ C'est pourquoi il faut vous attacher à une bonne race.....

.....“ Mes chères filles, ne vous mariez pas trop jeunes, et cherchez à inspirer le respect et la confiance, au moins autant que l'amour.

“ Tout sentiment qui n'est fondé que sur les sens ne peut être de longue durée ; c'est comme un édifice bâti sur le sable.

“ L'amour, quand il est seul est jaloux, injuste, inquiet, capri-

“cieux ; une fois satisfait il se change en dégoût. L'épouse qui n'inspirera que de l'amour se verra bientôt délaissée pendant que celle qui a su se faire estimer conservera toujours le même empire.....

.....Mon fils, prends garde de te laisser captiver par des femmes indignes de ton cœur, et qui le sont plus encore de porter ton nom et de devenir la mère de tes enfants. Tu seras dans le monde comme Ulysse au milieu des sirènes ; malheur à toi si tu n'as pas sa prudence. Rien n'est plus difficile à un jeune homme que d'éviter les séductions de l'amour et le libertinage, et cependant rien n'est plus nécessaire pour la paix de sa vie, pour sa santé et pour tout son avenir.....

.....“ Je ne puis trop te le répéter. si tu te conserves dans la pureté de tes mœurs jusqu'à ton mariage, tu es sûr d'être le plus heureux des époux ; si, au contraire, tu n'apportes à ta femme qu'un cœur usé et les résultats de funestes désordres, ton existence ne sera qu'une suite de regrets et tu seras d'autant plus à plaindre que tu auras à te reprocher d'avoir méprisé les sages avis qui sortent pour toi de la tombe de ton père.....

Nous voudrions multiplier les citations, et faire des extraits des chapitres intitulés : *La Religion, la probité, ne jamais emprunter, bien vivre pour bien mourir, le devoir du testament, le support mutuel, etc., etc.* Mais il faut finir, et d'ailleurs nous ne pourrions pas satisfaire le lecteur : il voudrait sans doute lire intégralement le livre de la famille de Courtois. Ce qui le charmera surtout, c'est de retrouver les mœurs canadiennes dans un vallon de la Provence.

Le livre de la famille d'Aguesseau l'intéressera moins. Mais il sera heureux d'observer les mêmes enseignements et le même esprit dans une sphère plus élevée.

Ce premier volume est donc délicieux à lire, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on se trouve placé.

Dans le second volume, M. de Ribbe élargit son cadre. Il interroge les nations et les âges ; il consulte les monuments de toutes les civilisations, les archives domestiques de l'Europe et de l'Orient, et il démontre que les modèles cités dans son premier volume ne sont pas des exceptions.

A toutes les époques, dans tous les pays il rencontre des familles pour lesquelles la vertu n'est pas un vain mot, et qui gardent et transmettent à leurs descendants les traditions du bien.

“ Partout, dit l'éminent auteur, malgré les différences de lieu, de temps, de classe, d'éducation et d'instruction, même fonds inva- riable d'inspirations communes ; mêmes formules nettes, précise

et souvent lumineuses ; mêmes maximes qui gravent sans efforts l'idée essentielle ; même rectitude d'esprit, même droiture de cœur avec une simplicité d'expression et un arôme d'honnêteté qui saisissent. Ce qui change, ce ne sont que les développements et les ornements.

“ Tous n'ont pas à un égal degré la culture littéraire ; mais tous traduisent bien, et presque toujours d'une manière distinguée, solidement, pratiquement, sans phraséologie, les *vérités maîtresses*.”

Ce sont ces vérités maîtresses que M. de Ribbe a recueillies et coordonnées, dans son second volume, et il a trouvé leur source dans les livres sapientiaux dont il a fait des extraits choisis. Ces maximes de l'Eternelle Sagesse sont le digne couronnement de son œuvre, et nous ne saurions le féliciter assez d'être ainsi remonté à travers les siècles jusqu'à la Bible, ce monument impérissable et toujours jeune de la Vérité !

En terminant cette esquisse déjà longue et cependant insuffisante qu'il nous soit permis d'exprimer un désir.

Nous voudrions voir l'ouvrage de M. de Ribbe dans toutes les familles canadiennes. Elles y trouveraient de précieuses leçons, et pourraient éviter les fautes que bien des familles françaises ont commises et qui leur ont attiré beaucoup de malheurs.

A. B. R.

## CE QUE COUTE LA GUERRE

---

Pensant que vos lecteurs trouveront un certain intérêt à savoir le coût exact de ce terrible fléau qui s'appelle la guerre, nous avons compulsé les statistiques, données par toutes les puissances, des pertes qu'elles ont subies, tant en hommes qu'en argent, depuis l'année 1800 jusqu'à aujourd'hui. Ce tableau n'embrasse que les guerres faites sur le continent européen seulement; nous avons laissé de côté les expéditions de Kabylie, de Syrie, de Chine, du Mexique et la guerre serbo-turque, par la simple raison qu'il est impossible de connaître et même d'estimer les pertes des Syriens, des Chinois, des Arabes, des Mexicains et des Serbes; il en est de même pour l'expédition de Rome en 1849 et les rencontres partielles des troupes piémontaises et pontificales. Malgré ces omissions, vos lecteurs apprécieront, par l'exposé suivant, ce qu'il en coûte de se lancer dans des guerres, que bien souvent on pourrait prévenir, si l'orgueil, la mauvaise foi et l'ambition étaient moins écoutés et faisaient place à la justice et au droit.

Les guerres de Napoléon I<sup>er</sup> ont coûté à la France, de 1800 à 1815, 3,000,000 d'hommes et 25,000,000,000 de francs (5,000,000,000 de piastres).

Pendant la même période, ces guerres ont occasionné à l'Italie, à la Prusse, à l'Espagne, à la Russie et à l'Angleterre des dépenses dont le chiffre incroyable est de 93,000,000,000 de francs (1,860,000,000 de piastres) et une perte de 6,745,000 hommes.

La liberté de la Grèce a coûté à ce pays 3,000,000,000 de francs (600,000,000 de piastres) et 30,000 hommes, et à l'Europe 6,000,000,000 de francs (1,200,000,000) et 3,900 hommes.

La guerre de Crimée revient à la France à 2,000,000,000 de francs (400,000,000 de piastres), et 200,000 hommes ont perdu la vie sur les champs de bataille et dans les hôpitaux.

L'Angleterre y a perdu 22,000 hommes et dépensé 5,000,000,000 de francs (1,000,000,000 de piastres).

Le Piémont y a subi une perte de 2,000 hommes et ses dépenses s'élevèrent à 175,000,000 de francs (35,000,000 de piastres).

Ce que la Russie y a perdu en hommes est effroyable, le total est de 630,000, et les dépenses furent de 4,000,000,000 de francs (800,000,000 de piastres).

La Turquie a englouti, dans la guerre de Crimée, 400,000,000 de francs (80,000,000 de piastres).

Résultat de cette guerre : dépenses, 11,575,000,000 de francs (2,315,000,000 de piastres), et le terrible holocauste de 889,000 hommes tués par la maladie, le fer et le feu.

La guerre de 1864 entre le Danemark et la Prusse et l'Autriche s'est soldée par 75,000,000 de francs (15,000,000 de piastres) et par 30,000 morts, pour la Prusse.

Pour l'Autriche, le bilan a été de 60,000,000 de francs (12,000,000 de piastres) et de 15,000 hommes restés sur la terre danoise.

Le Danemark, dans sa lutte titanique contre ces géants, la Prusse et l'Autriche alliées, perdit 12,000 soldats et dépensa 35,000,000 de francs (9,000,000 de piastres).

Total, pour la guerre dano-prusso-autrichienne, 180,000,000 de francs (36,000,000 de piastres) et 57,000 hommes.

La campagne de l'Autriche contre la Prusse a coûté à cette dernière 222,000,000 de francs (44,500,000 de piastres) et 42,000 hommes, à l'Autriche 985,000,000 de francs (197,000,000 de piastres) et 65,000 soldats.

Total pour la guerre austro-prussienne, 1,207,000,000 de francs (241,400,000 de piastres) et 107,000 hommes.

La guerre de 1870 entre la France et toute l'Allemagne présente des totaux fabuleux, c'est à se demander si on ne rêve pas en les lisant.

Du côté de la France, les dépenses de toutes sortes ont été de 12,621,000,000 de francs ou (2,524,000,000 de piastres), sans compter la valeur intrinsèque des deux provinces cédées, et la perte en hommes a été de 225,000.

L'Allemagne a dépensé 2,148,000,000 de francs (249,600,000 de piastres) et le sol français a dévoré 350,000 Teutons (M. de Bismark s'est toujours refusé à donner au Reichstag le chiffre exact des pertes de l'armée allemande ; nous devons ce total à l'obligeance d'un ex-intendant-général de l'armée prussienne).

Ajoutons à ceci la guerre de 1859 entre la France, l'Italie et l'Autriche.

Cette dernière a estimé ses pertes à 890,000,000 de francs (172,000,000 de piastres) et 60,000 hommes tués.

L'Italie a dépensé 247,000,000 de francs (49,400,000 de piastres) et sa perte a été de 19,000 soldats.

La France a estimé le frais de cette guerre à 680,000,000 de francs (129,600,000 de piastres) et le nombre des hommes tués ou disparus à 28,733.

## RÉCAPITULATION.

|  |                 |                 |            |
|--|-----------------|-----------------|------------|
| Les guerres de 1800 à 1815 ont coûté à |                 |                 |            |
| l'Europe .....                         | 118,000,000,000 | de francs.      |            |
| ou 23,600,000,000                      |                 | de piastres.    |            |
| La guerre de Crimée                    | do.....         | 11,000,000,000  | do         |
| Do du Danemark .....                   |                 | 180,000,000     | do         |
| Do prusso-autrichienne                 | do.....         | 1,207,000,000   | do         |
| Do prusso-française .....              |                 | 14,769,000,000  | do         |
| Do austro-franco-italienne .....       |                 | 1,817,000,000   | do         |
| Do turco-grecque .....                 |                 | 9,000,000,000   | do         |
| Total.....                             |                 | 155,973,000,000 | de francs. |
| ou 31,194,600,000                      |                 | de piastres!!!  |            |

La consommation d'hommes jeunes, forts, vigoureux dans cette période de 77 ans est effrayante.

|   |           |            |
|---|-----------|------------|
| Les guerres de 1800 à 1815 anéantirent..... | 9,745,000 | hommes     |
| Do de Crimée                                | do .....  | 889,000 do |
| Do du Danemark                              | do .....  | 57,000 do  |
| Do prusso-autrichienne                      | do .....  | 107,000 do |
| Do prusso-française                         | do .....  | 575,000 do |
| Do austro-franco-ital.                      | do .....  | 107,733 do |
| Do turco-grecque                            | do .....  | 33,900 do  |

11,414,633 h. tués.

Nous ferons remarquer que ces chiffres si élevés qu'ils paraissent sont bien au-dessous du grand total, car nous ne comptons ni l'expédition d'Espagne en 1823, ni la première ni la seconde guerre carliste, ni les guerres civiles d'Allemagne, ni les insurrections polonaises, hongroises, de 1831, 1848, etc, la guerre civile suisse, les guerres d'Afrique, du Maroc, de Syrie, de Chine, du Mexique, etc., les journées de 1830, 1835, 1848, 1851 et 1871 en France. La statistique que nous donnons est simplement celle des six grandes guerres ; mais il est évident que si nous faisons entrer dans notre cadre tous les événements de guerre, il faudrait, nous le croyons, augmenter nos totaux de 50 % au minimum.

Maintenant, si nous considérons les résultats de ces guerres, nous ne voyons qu'une chose, mais qui mérite qu'on s'y arrête,

c'est qu'il faut dépenser 155,973,000,000 de francs pour tuer 11,514,633 hommes, c'est-à-dire que chaque créature à qui Dieu avait donné la vie et qui l'a perdue sur le champ de bataille, où elle était amenée par l'ambition, la mauvaise foi de celui ou de ceux qui la gouvernait, a coûté, pour être réduite en poussière, 13,545 francs (2,709 piastres), deux fois au moins la somme nécessaire pour subvenir à ses besoins depuis sa naissance jusqu'à l'âge de vingt ans!!!

La France a payé à l'Allemagne 5,000,000,000 (*il fallait être Allemand pour demander une pareille indemnité et Français pour la payer dans un laps de temps aussi court*). Quels sont donc les avantages que cette dernière a retirés du versement dans ses coffres de ce monceau d'or, de cette montagne d'or, voulons-nous dire? Si l'on veut s'en rendre compte, il n'y a qu'à lire les journaux allemands. Non, jamais Jérémie n'a trouvé des lamentations pareilles à celles contenues dans les feuilles *tudesques*; depuis l'empereur jusqu'au plus humble artisan, tout le monde se plaint: voilà le résultat de la guerre, la mort et la banqueroute.

C<sup>te</sup> DEL MONIERI.

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(suite)

Une troisième conséquence très-importante en cette matière et intimement liée aux deux précédentes c'est que les jugements des causes spirituelles n'appartiennent aucunement au tribunal, à l'autorité temporelle. On appelle causes spirituelles celles qui regardent la foi, l'administration des sacrements, les rites, la morale, la direction des fidèles dans la pratique de la vertu, la bonne ordonnance de la vie en vue de la fin dernière, bref, tout ce qui se rapporte au culte de Dieu et au salut des âmes. Que ces choses relèvent uniquement de l'Eglise, et que le clergé sous ce rapport soit de droit divin exempt de l'autorité séculière, c'est une vérité catholique ; Suarez pense même que c'est une vérité de foi (1). Et assurément cette immunité n'est que la simple conséquence d'un principe de foi. En effet c'est une vérité de foi que l'autorité spirituelle n'a pas été conférée aux princes, mais au sacerdoce (2) ; or que les causes spirituelles ne puissent ressortir qu'à une autorité spirituelle, c'est-à-dire du même ordre, c'est ce qui est pleinement évident. Ce n'est pas à l'empereur romain, c'est à Pierre seul que le Christ a dit : *Pais mes brebis* (3) ; *tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié*

(1) Veritas catholica est clericos in spiritualibus seu ecclesiasticis causis omnino esse immunes a jurisdictione temporalium Principum. Ita docent omnes catholici scriptores in locis infra allegandis, conveniuntque omnes immunitatem clericorum quoad hanc partem esse de jure divino : quod æque certum ac de fide esse censeo. Defen. Fid. cath. ll. III, IV, c. II.

(2) Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. Act. XX, 28.

(3) Joan. XXI, 17.

dans les cieux (1). " Si l'empereur est catholique, il est le fils, non le supérieur de l'Eglise " et plus bas, .... c'est aux prêtres que Dieu a voulu qu'il appartint de régler ce qui est à régler dans l'Eglise ; ce n'est pas aux puissances séculières (2). "

Et en vérité si les deux pouvoirs sont distincts, il faut bien qu'ils aient une matière distincte, et par conséquent les causes spirituelles, matière directe de l'autorité spirituelle, ne peuvent être soumises à l'autorité temporelle qui ne peut s'exercer que sur les affaires temporelles. " Le médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus homme, par des actes propres et des dignités séparées, a distingué les offices des deux pouvoirs, voulant qu'ils s'élevassent en haut, grâce à son humilité réparatrice, et non qu'ils fussent de nouveau précipités en bas par l'humain orgueil ; que les empereurs chrétiens eussent besoin des Papes pour ce qui regarde la vie éternelle, et que les Papes, pour le cours exclusif des choses temporelles, se servissent des lois des empereurs dans la mesure nécessaire pour écarter de l'action spirituelle toute charnelle violence (3). " Ainsi le Pape Nicolas I à l'empereur Michel.

Or, si les causes spirituelles ne sont pas du ressort de la juridiction séculière, il faut en dire logiquement autant du clergé en tant qu'il s'occupe de ces causes. Et la raison en est très-claire ; les matières ou les causes, suivant la remarque de Suarez, sont la raison de la sujétion des personnes à un tribunal et à tel tribunal, parce que les actes de la juridiction ont pour objet prochain une matière donnée que l'on prescrit ou qui se discute relativement aux personnes soumises à cette juridiction, et par conséquent si la matière échappe à la juridiction d'un juge, les personnes auxquelles se rapporte cette matière et en tant qu'elle s'y rapporte lui échappent aussi (4). Et encore que cette immunité convienne surtout aux clercs qui sont des personnes sacrées et régies spécialement par des lois ecclésiastiques, elle s'étend pourtant aussi à tous les

(1) Matth. xvi, 19.

(2) Si Imperator catholicus est, filius est, non pater Ecclesie ... Ad Sacerdotes voluit Deus, que Ecclesie disponenda sunt, pertinere, non ad sæculi potestates. Joannes Papa.

(3) Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus sic actibus propriis et dignitatibus distinctis officia potestatis utriusque discrevit, propria volens medicinali humilitate sursum efferri, non humana superbia rursum in inferna demergi ; ut christiani Imperatores pro æterna vita Pontificibus indigerent, et Pontifices pro cursu temporalium tantummodo rerum imperialibus legibus uterentur quatenus spiritualis actio carnalibus incurribus.

(4) Personæ sortiuntur forum pro ratione materialium causarum, quia jurisdictionis actus proxime versantur circa aliquam materiam, quam præcipit vel discutit, personæ subjectæ : et ideo si materia est extra jurisdictionem alicujus, etiam personæ, ad quas pertinet talis materia, sub ratione tali erunt ab eadem jurisdictione immunes. Defens. Fid. cath. l. IV c. II.

fidèles en tant que pour tout ce qui regarde les matières religieuses ils sont absolument indépendants du pouvoir laïque et soumis uniquement au pouvoir de l'Eglise. La preuve en est très-facile : cette indépendance vis-à-vis du pouvoir séculier vient non pas d'une raison spéciale relative seulement à l'état ecclésiastique, mais d'une raison générale à savoir de la nature même de ces causes qui dépassent la sphère du pouvoir laïque, elle s'étend donc à tous ceux que ces causes intéressent de quelque manière.

Et l'on ne peut pas dire que le pouvoir séculier peut se mêler indirectement de ces causes en tant qu'elles nuiraient à l'ordre civil et politique dont il a le soin ; non, car une société ne peut avoir vis-à-vis d'une autre un pouvoir indirect de cette nature qu'autant que cette autre est par elle-même subordonnée à la première. De là il peut arriver seulement que celle-ci descende, quand besoin est, dans l'ordre inférieur pour le corriger et le remettre avec l'ordre supérieur dans le rapport voulu. Et c'est ainsi que l'autorité civile jouit de ce pouvoir indirect relativement à la société domestique et aux autres associations qui pourraient surgir dans le sein de l'Etat par suite du libre développement de l'activité individuelle. Dans sa sphère, la famille est indépendante, mais parce que sa fin est subordonnée à la fin politique, il s'ensuit que le pouvoir civil peut, au moyen de ses lois, sans l'absorber toutefois, diriger dans son exercice le pouvoir paternel selon les exigences de l'ordre public ; et au cas où une disposition domestique serait nuisible au corps social tout entier, il peut survenir, connaître de cette cause et la juger. On dira la même chose à plus forte raison des autres associations privées dans lesquelles la subordination de leurs fins particulières à la fin générale de la société fait que le prince a sur elles un pouvoir indirect, même en ce qui regarde leur nature.

Mais c'est là justement ce qui prouve l'impossibilité d'en pouvoir dire autant au sujet de l'Eglise. En effet, ce n'est pas l'Eglise qui est subordonnée à l'Etat, c'est l'Etat au contraire qui est subordonné à l'Eglise, car ce n'est pas la fin religieuse qui est au-dessous de la fin politique, c'est la fin politique au contraire qui est au-dessous de la fin religieuse. Donc ce n'est pas l'Etat qui a un pouvoir indirect sur l'Eglise, c'est au contraire l'Eglise qui a sur l'Etat un pouvoir indirect. Et ainsi elle peut corriger et casser les lois civiles et les jugements des tribunaux civils, qui sont un obstacle au bien spirituel ; elle peut réprimer les abus du pouvoir exécutif, ou bien, s'il est nécessaire à la religion, lui ordonner d'agir. Le tribunal de l'Eglise est supérieur au tribunal civil. Or, le tribunal supérieur peut revoir les causes du tribunal inférieur, mais le tri-

bunal inférieur ne peut aucunement réviser les causes du tribunal supérieur. Par rapport à ces jugements, on doit s'en tenir à la règle tracée par le Pape Boniface VIII. "Si le pouvoir terrestre vient à dévier, c'est au pouvoir spirituel à le juger. Quand c'est le pouvoir spirituel qui dévie, le pouvoir inférieur doit être jugé par celui qui lui est supérieur dans le même ordre. Mais si c'est le pouvoir suprême lui-même, il ne peut être jugé que par Dieu, l'homme ne le peut (1) "

Il est facile après cela de comprendre le désordre renfermé dans ce qu'on nomme *les Appels comme d'abus*, appels en vertu desquels le magistrat laïque s'arroge le droit de citer à son tribunal et de juger les ministres sacrés sur des actes de juridiction ecclésiastique et d'exercice du ministère. On comprend par là également le vil caractère de cette autre usurpation sacrilège qu'on désigne sous le nom de *Placet* ou d'*Exequatur*; usurpation en vertu de laquelle il est défendu d'exécuter ou même seulement de publier aucune Bulle ou Bref ou Rescrit papal, sans l'approbation du pouvoir laïque. Nous parlerons à part de ces deux iniques prétentions et nous ferons voir qu'elles tendent à ruiner de fond en comble l'entière indépendance du royaume de Jésus-Christ. De même que le *Placet* soumet à l'Etat le pouvoir législatif de l'Eglise, de même l'*Appel comme d'abus* lui soumet le pouvoir judiciaire. Pour le moment, qu'il nous suffise de faire remarquer que la constitution organique de l'Eglise, venant de Jésus-Crist même, n'est pas assujettie au caprice de l'homme, et par conséquent l'Etat, au lieu de répéter dans ses absurdes prétentions, ferait bien mieux de les repudier de lui-même. S'il s'obstine à les maintenir, il n'en recueillera que du mépris; tout au plus aura-t-il l'occasion de faire un peu de tyrannie, mais ni le clergé ni les vrais fidèles ne consentiront jamais à les respecter.

## CHAPITRE IV

### DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

#### § I.—*Condamnation portée par le Pape Pie IX*

Notre Saint-Père le Pape Pie IX, dans son encyclique du 8 décembre 1864, s'exprime en ces termes sur la liberté de conscience :

(1) Si deviat terrena potestas, judicabitur a potestate spirituali, sed si deviat spiritualis, minor a suo superiori, si VERO SUPREMA, a solo Deo, non ab homine poterit judicari. *Unam Sanctam.*

« Contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des Saints Pères, ils n'hésitent pas (nos modernes politiques) à affirmer " que le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par des peines de droit, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est quand la paix publique le demande." Par suite de cette idée de gouvernement absolument fausse, il ne craignent pas de favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, que notre prédécesseur de vénérée mémoire, Grégoire XVI, a nommée UN DÉLIRE, savoir, " que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre de tout homme, droit qui doit être proclamé et affirmé par la loi dans toute société bien constituée, et que les citoyens ont droit à une complète liberté, sans limitation possible de la part d'aucune autorité soit ecclésiastique, soit civile, de manière qu'ils puissent ouvertement et publiquement, par la parole, la presse ou autrement, manifester et déclarer leurs opinions, quelles qu'elles soient." Et en produisant ces téméraires affirmations, ils ne pensent pas ni ne considèrent que c'est une LIBERTÉ DE PERDITION qu'ils prêchent. (1) »

L'erreur condamnée ici par le Pape suppose non-seulement que l'État abandonne tout rapport à l'ordre surnaturel, mais qu'il apostasie absolument. Se renfermant dans les bornes de la pure nature, ne mettant aucune différence entre la vraie et la fausse croyance, l'État n'a plus de raison pour protéger par ses lois la religion catholique. Pour lui l'offense faite à Jésus-Christ et à son Église n'est plus un délit social. Devant ses lois, le fidèle et l'incrédule, l'orthodoxe et l'hérétique se valent. Néanmoins, même en ces conditions, il ne saurait dire qu'il est affranchi entièrement de tout rapport religieux. Dans l'ordre même purement naturel, le gouvernement ne cesse d'être le ministre de Dieu et il reste tenu de procurer en cette qualité la gloire de son Seigneur. Accorder la liberté de conscience absolue, il ne le pourrait pas, au moins en tant qu'une pareille liberté exclut tous les cultes ou en renferme de contraire aux principes évidents de la raison. Il

(1) Atque contra Sacrarum Litterarum, Ecclesiae, sanctorumque Patrum doctrinam, asserere non dubitant, " optimam esse conditionem societatis in qua Imperio non agnoscitur officium coercendi sancitis poenis violatores catholicae religionis, nisi quatenus pax publica postulet." Ex qua omnino falsa socialis regiminis idea haud timent erroneam illam favore opinionem catholicam Ecclesiam animarumque salutis maxime exitialem, a rec. mem. Gregorio XVI Praedecessore Nostro DELINAMENTUM appellatam, nimirum, "libertatem conscientiae et cultuum esse propriam cuiuscumque hominis jus, quod lege proclamari et asseri debet in omni recte constituta societate, et jus civibus inesse ad omnimodam libertatem nulla vel ecclesiastica vel civili auctoritate coarctandam, quos suos conceptus quoscumque sive voce, sive typis, sive alia ratione palam publice manifestare ac declarare valeant." Dum vero id temere affirmant, haud cogitant et considerant, quod LIBERTATEM PERDITIONIS praedicant.—Encyclopedique quanta cura § Atque contra.

ne le pourrait que s'il venait à nier Dieu d'où lui vient son pouvoir. Car s'établissant ainsi dans l'athéisme politique, il est naturel qu'il ne s'aperçoive aucunement du devoir qu'il a d'agir par ses lois sur les actes et le langage de ses sujets en ce qui regarde la religion et les mœurs. En cet état il est obligé de leur laisser une pleine liberté de principes, non-seulement pour ce qui est de professer telle ou telle foi, mais encore pour ce qui est de n'en professer aucune et de manifester extérieurement sans contrainte leurs pensées et leurs sentiments intérieurs. En d'autres termes, il est logiquement forcé de leur concéder une pleine liberté de conscience. Et telle est la conquête capitale, but des aspirations des ennemis de la société et de l'Eglise, qui espèrent follement détruire ainsi et l'une et l'autre.

Leur prétention s'appuie d'abord sur deux sophismes.

Ils disent : l'Etat est distinct de l'Eglise, donc il doit en être séparé ; l'Etat ne peut créer la vérité, donc il ne peut ni la reconnaître ni conséquemment la protéger. Mais parce que les sophismes ne durent pas longtemps et finissent toujours par apparaître ce qu'ils sont, les partisans de la liberté de conscience ne se contentent pas de les accepter comme une conséquence du fait de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, mais ils demandent sans détour qu'on les accepte comme un principe au-dessus de toute controverse et comme un droit propre, essentiel à l'homme. C'est pourquoi le devoir de l'Etat étant de reconnaître et de sauvegarder les droits des citoyens, de la prétention qu'ils ont établie il leur est très-facile d'inférer que la reconnaissance et le maintien de la liberté de conscience et des cultes est de l'idéal de la société, et qu'il n'est pas sans cela de gouvernement juste et bien constitué. Ainsi, après avoir enlevé à l'Etat la protection de la vérité, ils lui imposent comme un devoir la protection de l'erreur. Ils le contraignent non-seulement à se déclarer athée, mais à soutenir que la profession d'athéisme est essentiellement requise pour faire un gouvernement parfait.

Dans son Encyclique le Saint-Père poursuivant l'erreur en tous ses détours, proscriit la liberté de conscience comme étant la conséquence du naturalisme et de l'athéisme politique. Il ne s'arrête pas là ; il la détruit en elle-même, déclarant qu'elle n'est pas un droit mais un *délire* de l'homme. Et parce qu'il n'est pas rare qu'on la désire et qu'on l'aime non pas en tant que principe dogmatique, mais seulement comme expédient très-avantageux, le Pape déclare que loin d'être une liberté de salut, elle est une liberté de *perdition*. Nous allons montrer brièvement la justesse de ces deux parties de la censure pontificale.

§ II.—*C'est à bon droit que le Pape qualifie de " délire " la liberté de conscience.*

Par liberté il faut entendre ou l'exemption de ce qui est contraire à la nature ou l'exemption de ce qui peut en régler les actes : exemption de contrainte, ou exemption de loi. C'est ainsi qu'on dit du cours d'un fleuve qu'il est libre quand il n'est pas arrêté par des obstacles, quoiqu'il aille d'ailleurs à la mer en obéissant aux lois naturelles de la gravité, et du vol d'un oiseau qu'il est libre quand il parcourt les airs sans but fixe et sans règle déterminant son action.

Evidemment, ce n'est pas dans ce premier sens que la liberté de conscience est comprise par ceux qui la défendent, car alors ils seraient obligés d'admettre une conséquence tout-à-fait différente de celle qu'ils ont en vue. En effet, si la liberté pour eux est la faculté de suivre sa propre nature, la liberté de conscience sera la faculté non-seulement d'obéir aux principes de la raison, mais encore de se soumettre entièrement à la direction de l'Eglise catholique ; car c'est à cette condition que la conscience sera réellement et vraiment libre. Quelle est en effet la nature de la conscience ? n'est-ce pas de se conformer à la règle du vrai et de l'honnête ? Mais cette règle quelle est-elle ? n'est-ce pas la loi éternelle de Dieu qu'il est impossible d'avoir pleine et entière en dehors du *magistère* infallible de l'Eglise ? Quand donc la conscience humaine pourra suivre sans entraves ce *magistère*, seulement alors elle pourra se dire vraiment libre, c'est-à-dire affranchie de ce qui est contraire à sa nature. Mais ce n'est pas ce que veut, ce que cherche l'esprit moderne, il s'efforce au contraire d'entraver le plus possible ce mouvement de la conscience.

L'esprit moderne prend ici le mot liberté dans le second des deux sens donnés, c'est-à-dire dans le sens d'exemption de toute loi, de toute règle des actes. Ainsi entendue, la liberté de conscience est certainement un délire et une extravagance. En effet comment la soutenir ? Trois suppositions sont possibles : on peut supposer ou qu'il n'y a pas de loi pour diriger la conscience, ou que, s'il en est une, elle s'identifie avec elle, ou enfin que, dans le cas où elle s'en distingue, l'homme a le droit de ne s'y pas conformer. La première hypothèse est celle des fauteurs du progrès indéfini ; n'admettant que des vérités relatives, sans vérité absolue, ils ne reconnaissent en conséquence aucune règle immuable de justice et d'honnêteté. Pour eux, point de distinction entre le bien et le mal moral, mais tout est bien et tout est mal à des points

de vue divers. La seconde hypothèse est celle des panthéistes ; confondant la nature et Dieu, ils confondent par conséquent la conscience humaine et la conscience divine. Pour eux, la conscience humaine est par elle-même la source de la vérité et de la justice. La troisième, sinon dans la forme, au moins dans le fond, est celle des libéraux ; ils font de l'exercice de la liberté comme tel un droit suprême de l'homme, antérieur à toute idée de devoir. Pour eux, agir librement c'est bien agir. Mais dans ces trois suppositions, il est clair que la liberté de conscience n'est qu'une folie ; car dans la première elle se fonde sur la négation de l'ordre moral, dans la seconde elle se réduit à la déification de l'homme, et dans la troisième elle se résout dans le droit à l'erreur et au mal.

Mais, direz-vous, ce n'est pas le sens que l'on donne ici à la liberté de conscience, on entend seulement par là l'exemption de toute loi intrinsèque qui n'est pas évidente à la raison. Et ce sens est justifié par ce motif que la conscience ne peut avoir d'autre règle que le vrai, or le vrai ne se fabrique pas d'autorité, mais se perçoit par l'intelligence.

Mais à raisonner ainsi, on perd sa cause. Et en effet, on est forcé par là de renoncer à la liberté de conscience, au moins en tant qu'elle est absolue et sans limite. On la confine dans les bornes du vrai qui lui est montré par la raison, et l'autorité politique a le droit de l'y maintenir, au moins en ce qui concerne l'ordre extérieur. Donc, l'athéisme, le polythéisme, les cultes infâmes, le blasphème, le mépris de la religion devront être bannis en cette hypothèse et bannis par l'intervention du pouvoir social. La fin de la société, sous quelque rapport qu'on l'envisage, à ne s'en tenir qu'à la nature, n'est pas la vie vertueuse ? Or il n'y a certainement pas de vie vertueuse où le premier et le plus grand devoir, celui qui nous lie au suprême Auteur de notre être, n'est pas rempli. L'autorité, comme nous l'avons fait remarquer, même dans l'ordre purement naturel, reçoit sa charge d'en haut, ce n'est donc qu'en démentant ce qu'elle est, qu'elle peut mettre sur le même rang, la piété et l'irréligion, celui qui blasphème et celui qui glorifie Dieu. Quand saint Paul (1) disait du prince : *il est le ministre de Dieu pour ton bien... vengeur des mauvaises actions*, il parlait des princes de son temps qui étaient païens et qui en fait de vrai ne reconnaissaient que ce que leur suggérait la pure raison.

En second lieu cette explication de la liberté de conscience nous ramène au rationalisme, car elle suppose la négation de l'ordre

(1) *Minister Dei est tibi in bonum... vindex in iram ei qui malum agit.* Rom. XIII, 4.

surnaturel, la négation du Christ, la négation de l'Eglise; elle suppose que l'homme est pleinement abandonné à lui-même et aux faibles lueurs de sa propre raison. Or telle n'est pas la vérité historique non plus que l'économie de la divine Providence. Dieu n'a pas laissé l'homme borné à la simple nature. Il l'a élevé à l'ordre surnaturel au moyen de la foi et de la grâce: il l'a racheté de l'esclavage du péché par l'incarnation de son Verbe, il l'a constitué en société spirituelle par le moyen de l'Eglise. Pour la connaissance certaine du vrai et du bien, il ne l'a pas laissé au pouvoir de sa raison faillible; il l'a confié au *magistère* et à la direction des Pasteurs qu'il a chargés de conduire les peuples dans pâturages du salut. Qui ne reconnaît pas ces vérités est un infidèle, et avec un infidèle ce n'est pas la liberté de conscience que l'on discute, c'est la vérité de la foi chrétienne. Qui ne croit pas perdrait son temps à nous lire; qu'il étudie auparavant les traités de la démonstration catholique. Nous parlons ici à ceux qui croient et nous cherchons si, étant donnés le Christ et l'Eglise, la liberté de conscience est conforme ou non à la raison.

Dans une pareille recherche, il suffit du bon sens pour comprendre que si Dieu a daigné nous parler par son Fils unique, et instituer l'Eglise pour en perpétuer et appliquer l'enseignement parmi les peuples, reconnaître à l'homme le droit de suivre toute doctrine, c'est lui reconnaître le droit de contredire Dieu et s'affranchir de l'ordre qu'il a voulu. Folie évidente, comme l'a dit le Saint-Père! N'est-ce donc pas un délire de reconnaître la vérité du christianisme et de penser néanmoins qu'on a le droit de le rejeter? Ne faut-il pas être insensé pour croire que la raison permet d'embrasser ce qu'elle condamne?

Le sophisme spécieux rapporté plus haut ne peut tromper que les faibles. Il est sûr, en effet, que la conscience ne peut avoir d'autre règle que le vrai, et c'est pourquoi il convient à sa nature que cette règle soit l'autorité de Dieu et de l'Eglise parce qu'alors seulement elle est certaine de ne pas s'écarter du vrai. En Dieu qui ne peut ni se tromper ni mentir, l'autorité s'identifie avec le vrai, et dans l'Eglise elle est inséparable du vrai, grâce à l'infaillibilité dont elle jouit par assistance divine. Ici donc l'opposition qu'on imagine entre le vrai et l'autorité, et par conséquent entre la raison qui saisit et la foi qui se soumet, n'existe pas, parce que c'est la raison qui dans ces deux actes perçoit le vrai, encore qu'en y adhérant elle s'appuie dans le premier sur l'évidence propre, dans le second sur l'évidence divine. Et puis l'Eglise en nous proposant le vrai ne le fabrique pas de son autorité propre, elle ne fait que nous en assurer la possession. Dépositaire de la révéla-

loin, où elle nous en fait connaître les articles, où elle en tire les conséquences, ou elle en écarte les erreurs selon que l'exigent la pureté de la foi et la sainteté de la vie.

Mais c'est bien du temps perdu de refuter ces sophistes. Le mobile de leurs actes, ce n'est pas la gloire d'obéir à la raison évidente, mais l'ardent désir qu'ils ont de satisfaire leurs sens. Or, les vérités de la foi sont trop contraires à ce désir. Ils s'insurgent donc contre elles au nom du droit de la libre pensée. Ce qu'ils envient néanmoins, ce n'est pas tant de penser librement que d'agir sans frein. Et ceci est une autre espèce de délire en ce sens qu'il a pour but le matérialisme pratique, le ravalement de l'homme au niveau de la bête. Ainsi entendue, la liberté de conscience est la liberté de la brute vers laquelle, oublieux de sa grandeur, l'homme descend par sa révolte superbe contre l'ordination divine. Erreur très-ancienne que le livre de Job exprime ainsi : *l'homme vain s'enfle d'orgueil; il se croit né libre comme un ânon sauvage* (1).

---

(1) *Vir vanus in superbiam erigitur et tanquam pullum onagri se liberum natum putat.*  
Job. XI, 12.

(à continuer.)

# LE PAYS DES FOURRURES

## CHAPITRE XXII

PENDANT CINQ MOIS

(Suite)

Le lieutenant fut enchanté de cette détermination de sa compagnie. Il l'avait jugée et appréciée. Une grande sympathie l'unissait à cette vaillante femme, qui le tenait, elle, pour un homme bon et brave. Véritablement, l'un et l'autre n'eussent pas vu venir sans regrets l'heure de la séparation. Qui sait, d'ailleurs, si le ciel ne leur réservait pas encore de terribles épreuves, pendant lesquelles leur double influence devrait s'unir pour le salut commun ?

Le 20 janvier, le soleil reparut pour la première fois et termina la nuit polaire. Il ne demeura que quelques instants au-dessus de l'horizon, et fut salué par les joyeux hurrahs des hiverneurs. A compter de cette date, la durée du jour alla toujours croissant.

Pendant le mois de février et jusqu'au 15 mars, il y eut encore des successions très-brusques de beau et de mauvais temps. Les beaux temps furent très-froids ; les mauvais, très-neigeux. Pendant ceux-là, le froid empêchait les chasseurs de sortir, et pendant ceux-ci, c'étaient les tempêtes de neige qui les obligeaient à rester à la maison. Il n'y eut donc que par les temps moyens que certains travaux purent être exécutés au dehors, mais aucune longue excursion ne fut tentée. D'ailleurs, à quoi bon s'éloigner du fort, puisque les trappes fonctionnaient avec succès. Pendant cette fin d'hiver, des martres, des renards, des hermines, des wolvêrenes et autres précieux animaux se firent prendre en grand nombre,

et les trappeurs ne chômèrent pas, tout en restant aux environs du cap Bathurst. Une seule excursion, faite en mars à la baie des Morses, fit reconnaître que le tremblement de terre avait beaucoup modifié la forme des falaises qui s'étaient singulièrement abaissées. Au-delà, les montagnes ignivomes, couronnées d'une légère vapeur, semblaient momentanément apaisées.

Vers le 20 mars, les chasseurs signalèrent les premiers cygnes, qui émigraient des territoires méridionaux et s'envolaient vers le nord en poussant d'aigres sifflements. Quelques "bruants de neige" et des "faucons hiverneurs" firent aussi leur apparition. Mais une immense couche blanche couvrait encore le sol, et le soleil ne pouvait fondre la surface solide de la mer et du lac.

La débâcle n'arriva que dans les premiers jours d'avril. La rupture s'opérait avec un fracas extraordinaire, comparable parfois à des décharges d'artillerie. De brusques changements se produisirent dans la banquise. Plus d'un iceberg, ruiné par les chocs, rongé à sa base, culbuta avec un bruit terrible par suite du déplacement de son centre de gravité. De là des éboulements qui activaient le bris de l'icefield.

A cette époque, la moyenne de la température était de trente-deux degrés au-dessus de zéro [0° centig.] Aussi les premières glaces du rivage ne tardèrent pas à se dissoudre, et la banquise, entraînée par les courants polaires, recula peu à peu dans les brumes de l'horizon. Au 15 avril, la mer était libre, et certainement un navire venu de l'océan Pacifique, par le détroit de Behring, après avoir longé la côte américaine, aurait pu atterrir au cap Bathurst.

En même temps que l'océan Arctique, le lac Barnett se délivra de sa cuirasse glacée, à la grande satisfaction des milliers de canards et autres volatiles aquatiques, qui pullulaient sur ses bords. Mais, ainsi que l'avait prévu le lieutenant Hobson, le périmètre du lac avait été modifié par la nouvelle pente du sol. La portion du rivage qui s'étendait devant l'enceinte du fort, et que bornaient à l'est les collines boisées, s'élargit considérablement. Jasper Hobson estima à cent cinquante pas le recul des eaux du lac sur sa rive orientale. A l'opposé, ces eaux durent se déplacer d'autant vers l'ouest, et inonder le pays, si quelque barrière naturelle ne les retenait pas.

En somme, il était fort heureux que la dénivellation du sol se fût faite de l'est à l'ouest, car si elle se fût produite en sens contraire, la factorerie eût été inévitablement submergée.

Quant à la petite rivière, elle se tarit aussitôt que le dégel eut rétabli son courant. On peut dire que ses eaux remontèrent vers

leur source, la pente s'étant établie en cet endroit du nord au sud.

—Voilà, dit Jasper Hobson au sergent, une rivière à rayer de la carte des continents polaires ! Si nous n'avions eu que ce ruisseau pour nous fournir d'eau potable, nous aurions été fort embarrassés ! Très-heureusement, il nous reste le lac Barnett, et j'aime à penser que nos buveurs ne l'épuiseront pas.

—En effet, répondit le sergent Long, le lac... Mais ses eaux sont-elles restées douces ?

Jasper Hobson regarda fixement son sergent, et ses sourcils se contractèrent. Cette idée ne lui était pas encore venue, qu'une fracture du sol avait pu établir une communication entre la mer et le lagon ! Malheur irréparable, qui eût forcément entraîné la ruine et l'abandon de la nouvelle factorerie.

Le lieutenant et le sergent Long coururent en toute hâte vers le lac !...Les eaux étaient douces !

Dans les premiers jours de mai, le sol, nettoyé de neige en de certains endroits, commença à reverdir sous l'influence des rayons solaires. Quelques mousses, quelques graminées montrèrent timidement leurs petites pointes hors de terre. Les graines d'oseille et de chochléarias semées par Mrs. Joliffe levèrent aussi. La couche de neige les avait protégées contre ce rude hiver. Mais il fallut les défendre du bec des oiseaux et de la dent des rongeurs. Cette importante besogne fut dévolue au digne caporal, qui s'en acquitta avec la conscience et le sérieux d'un mannequin accroché dans un potager !

Les longs jours étaient revenus. Les chasses furent reprises.

Le lieutenant Hobson voulait compléter l'approvisionnement de fourrures dont les agents du fort Reliance devaient prendre livraison dans quelques semaines. Marbre, Sabine et autres chasseurs se mirent en campagne. Leurs excursions ne furent ni longues ni fatigantes. Jamais ils ne s'écartèrent de plus de deux milles du cap Bathurst. Jamais ils n'avaient rencontré de territoire aussi giboyeux. Ils en étaient à la fois très-surpris et très-satisfaits. Les martres, les rennes, les lièvres, les caribous, les renards, les hermines venaient au-devant des coups de fusil.

Une seule observation à faire, au grand regret des hiverneurs qui leur tenaient rancune, c'est qu'on ne voyait plus d'ours, pas même leurs traces. On eût dit qu'en fuyant, les assaillants avaient entraîné tous leurs congénères avec eux. Peut-être ce tremblement de terre avait-il plus particulièrement effrayé ces animaux, dont l'organisation est très-fine, et même "très-nerveuse", si, toutefois, ce qualificatif peut s'appliquer à un simple quadrupède !

Le mois de mai fut assez pluvieux. La neige et la pluie alternaient. La moyenne de la température ne donna que quarante et un degrés au-dessus de zéro (5° centigr. au-dessus de glace). Les brouillards furent fréquents, et tellement épais parfois, qu'il eût été imprudent de s'écarter du fort. Petersen et Kellet, égarés pendant quarante-huit heures, causèrent les plus vives inquiétudes à leurs compagnons. Une erreur de direction, qu'ils ne pouvaient rectifier, les avaient entraînés dans le sud, quand ils se croyaient aux environs de la baie des Morses. Ils ne revinrent donc qu'épuisés et à demi morts de faim.

Juin arriva, et avec lui le beau temps et parfois une chaleur véritable. Les hiverneurs avaient quitté leurs vêtements d'hiver. On travaillait activement à réparer la maison, qu'il s'agissait de reprendre en sous-œuvre. En même temps, Jasper Hobson faisait construire un vaste magasin à l'angle sud de la cour. Le territoire se montrait assez giboyeux pour justifier l'opportunité de cette construction. L'approvisionnement de fourrures était considérable, et il devenait nécessaire d'établir un local spécialement destiné à l'emmagasinage des pelleteries.

Cependant, Jasper Hobson attendait de jour en jour le détachement que devait lui envoyer le capitaine Craventy. Bien des objets manquaient encore à la nouvelle factorerie. Les munitions étaient à renouveler. Si ce détachement avait quitté le fort Reliance dès les premiers jours de mai, il devait atteindre vers la mi-juin le cap Bathurst. On se souvient que c'était le point de ralliement convenu entre le capitaine et son lieutenant. Or, comme Jasper Hobson avait précisément établi le nouveau fort au cap même, les agents envoyés à sa rencontre ne pouvaient manquer de l'y trouver.

Donc, à partir du 15 juin, le lieutenant fit surveiller les environs du cap. Le pavillon britannique avait été arboré au sommet de la falaise et devait s'apercevoir de loin. Il était présumable, d'ailleurs, que le convoi de ravitaillement suivrait à peu près l'itinéraire du lieutenant, et longerait le littoral depuis le golfe du Couronnement jusqu'au cap Bathurst. C'était la voie la plus sûre, sinon la plus courte, à une époque de l'année où la mer, libre de glaces, délimitait nettement le rivage et permettait d'en suivre le contour.

Cependant, le mois de juin s'acheva sans que le convoi eût apparu, Jasper Hobson ressentit quelques inquiétudes, surtout quand les brouillards vinrent envelopper de nouveau le territoire. Il craignait pour les agents aventurés sur ce désert, et auxquels ces brumes persistantes pouvaient opposer de sérieux obstacles.

Jasper Hobson s'entretint souvent avec Mrs. Barnett, le sergent, Mac Nap, Raë, de cet abus de choses. L'astronome Thomas Black ne cachait point ses appréhensions, car, l'éclipse une fois observée, il comptait bien s'en retourner avec le détachement. Or, si le détachement ne venait pas, il se voyait réservé à un second hivernage, perspective qui lui souriait peu. Ce brave savant, sa tâche accomplie, ne demandait qu'à s'en aller. Il faisait donc part de ses craintes au lieutenant Hobson, qui ne savait, en vérité, que lui répondre.

Au 4 juillet, rien encore. Quelques hommes, envoyés en reconnaissance à trois milles sur la côte, dans le sud-est, n'avaient découvert aucune trace.

Il fallut admettre alors, ou que les agents du fort Reliance n'étaient point partis, ou qu'ils s'étaient égarés en route. Malheureusement, cette dernière hypothèse devenait la plus probable. Jasper Hobson connaissait le capitaine Craventy, et il ne mettait point en doute que le convoi n'eût quitté le fort Reliance à l'époque convenue.

On conçoit donc combien ses inquiétudes devinrent vives ! La belle saison s'écoulait. Encore deux mois, et l'hiver arctique, c'est-à-dire les âpres brises, les tourbillons de neige, les nuits longues, s'abattraient sur cette portion du continent.

Le lieutenant Hobson n'était point homme à rester dans une pareille incertitude ! Il fallait prendre un parti, et voici celui auquel il s'arrêta après avoir consulté ses compagnons. Il va sans dire que l'astronome l'appuyait de toutes ses forces.

On était au 5 juillet. Dans quatorze jours,—le 18 juillet,—l'éclipse solaire devait se produire. Dès le lendemain, Thomas Black pouvait quitter le fort Espérance. Il fut donc décidé que si, d'ici là, les agents attendus n'étaient point arrivés, un convoi, composé de quelques hommes et de quatre ou cinq bateaux, quitterait la factorerie pour se rendre au lac de l'Esclave. Ce convoi emporterait une partie des fourrures les plus précieuses, et, en six semaines au plus, c'est-à-dire vers la fin d'août, pendant que la saison le permettait encore, il pouvait atteindre le fort Reliance.

Ce point décidé, Thomas Black redevint l'homme absorbé qu'il était, n'attendant plus que le moment où la lune, exactement interposée entre l'astre radieux et "lui," éclipserait totalement le disque du soleil !

## CHAPITRE XXIII

L'ÉCLIPSE DU 18 JUILLET 1860

Cependant les brumes ne se dissipèrent pas. Le soleil n'apparaissait qu'à travers un opaque rideau de vapeurs, ce qui ne laissait pas de tourmenter l'astronome au sujet de son éclipse. Souvent même, le brouillard était si intense, que, de la cour du fort, on ne pouvait pas apercevoir le sommet du cap.

Le lieutenant Hobson se sentait de plus en plus inquiet. Il ne doutait pas que le convoi envoyé du fort Reliance ne se fût égaré dans ce désert. Et puis, de vagues appréhensions, de tristes pressentiments agitaient son esprit. Cet homme énergique n'envisageait pas l'avenir sans une certaine anxiété. Pourquoi ? Il n'aurait pu le dire. Tout, cependant, semblait lui réussir. Malgré les rigueurs de l'hivernage, sa petite colonie jouissait d'une santé excellente. Aucun désaccord n'existait entre ses compagnons, et ces braves gens s'acquittaient de leur tâche avec zèle. Le territoire était giboyeux. La récolte de fourrures avait été belle, et la Compagnie ne pouvait qu'être enchantée des résultats obtenus par son agent. En admettant même que le fort Espérance ne fût pas ravitaillé, le pays offrait assez de ressources pour que l'on pût envisager sans trop de crainte la perspective d'un second hivernage. Pourquoi donc la confiance manquait-elle au lieutenant Hobson ?

Plus d'une fois, Mrs. Paulina Barnett et lui s'entretenaient à ce sujet. La voyageuse cherchait à le rassurer en faisant valoir les raisons déduites ci-dessus. Ce jour-là, se promenant avec lui sur le rivage, elle plaida avec plus d'insistance la cause du cap Bathurst et de la factorerie, fondée au prix de tant de peines.

« Oui, madame, oui, vous avez raison, répondit Jasper Hobson, mais on ne commande pas à ses pressentiments ! Je ne suis pourtant pas un visionnaire. Vingt fois, dans ma vie de soldat, je me suis trouvé dans des circonstances critiques, sans m'en être ému un instant. Eh bien, pour la première fois, l'avenir m'inquiète ! Si j'avais en face de moi un danger certain, je ne craindrais pas. Mais un danger vague, indéterminé, que je ne fais que pressentir !..

— Mais quel danger ? demanda Mrs. Paulina Barnett, et que redoutez-vous, les hommes, les animaux ou les éléments ?

— Les animaux ? en aucune façon, répondit le lieutenant. C'est à eux de redouter les chasseurs du cap Bathurst. Les hommes ? Non. Ces territoires ne sont guères fréquentés que par les Esquimaux, et les Indiens s'y aventurent rarement...

—Et je vous ferai observer, monsieur Hobson, ajouta Mrs. Paulina Barnett, que ces Canadiens, dont vous pouviez jusqu'à un certain point craindre la visite pendant la belle saison, ne sont même pas venus...

—Et je le regrette, madame!

—Quoi! vous regrettez ces concurrents dont les dispositions envers la Compagnie sont évidemment hostiles?

—Madame, répondit le lieutenant, je les regrette, et je ne les regrette pas!... Cela est assez difficile à expliquer! Remarquez que le convoi du fort Reliance devait arriver et qu'il n'est point arrivé. Il en est de même des agents des Pelletiers de Saint-Louis, qui pouvaient venir et qui ne sont point venus. Aucun Esquimau, même, n'a visité cette partie du littoral pendant cet été.....

—Et votre conclusion, monsieur Hobson...? demanda Mrs. Paulina Barnett.

—C'est qu'on ne vient peut-être pas au cap Bathurst et au fort Espérance "aussi facilement" qu'on le voudrait, madame!"

La voyageuse regarda le lieutenant Hobson, dont le front était évidemment soucieux, et qui, avec un accent singulier, avait souligné le mot "facilement!"

"Lieutenant Hobson, lui dit-elle, puisque vous ne craignez rien, ni de la part des animaux, ni de la part des hommes, je dois croire que ce sont les éléments..."

—Madame, répondit Jasper Hobson, je ne sais si j'ai l'esprit frappé, si mes pressentiments m'aveuglent, mais il me semble que ce pays est étrange. Si je l'avais mieux connu, je crois que je ne m'y serais pas fixé. Je vous ai déjà fait observé certaines particularités qui m'ont semblé inexplicables, telles que le manque absolu de pierres sur tout le territoire, et la coupure si nette du littoral! La formation primitive de ce bout de continent ne me paraît pas claire! Je sais bien que le voisinage d'un volcan peut produire certains phénomènes... Vous rappelez-vous ce que je vous ai dit au sujet des marées.

—Parfaitement, monsieur Hobson.

Là où la mer, d'après les observations faites par les explorateurs sur ces parages, devrait monter de quinze ou vingt pieds, elle ne s'élève que d'un pied à peine!

—Sans doute, répondit Mrs. Paulina Barnett, mais vous avez expliqué cet effet par la configuration bizarre des terres, le resserrement des détroits...

J'ai tenté d'expliquer, et voilà tout! répondit le lieutenant Hobson, mais avant-hier, j'ai observé un phénomène encore plus

invraisemblable, phénomène que je ne vous expliquerai pas, et je doute que de plus savants parviennent à le faire."

Mrs. Paulina Barnett regarda Jasper Hobson.

"Que s'est-il donc passé ? lui demanda-t-elle.

—Avant-hier, madame, c'était jour de pleine lune, et la marée, d'après l'annuaire, devait être très-forte ! Eh bien, la mer ne s'est pas même élevée d'un pied comme autrefois ! Elle ne s'est pas élevée du tout ! "

—Vous avez pu vous tromper ! fit observer Mrs. Paulina Barnett au lieutenant.

—Je ne me suis pas trompé. J'ai observé moi-même. Avant-hier, 4 juillet, la marée a été nulle, absolument nulle sur le littoral du cap Bathurst !

—Et vous en concluez, monsieur Hobson ?... demanda Mrs. Paulina Barnett.

—J'en conclus, madame, répondit le lieutenant, ou que les lois de la nature sont changées, ou... que ce pays est dans une situation particulière... Ou plutôt, je ne conclus pas... je n'explique pas... je ne comprends pas... et... je suis inquiet ! "

Mrs. Paulina Barnett ne pressa pas davantage le lieutenant Hobson. Evidemment, cette absence totale de marée était inexplicable, extra-naturelle, comme le serait l'absence du soleil au méridien à l'heure de midi. A moins que le tremblement de terre n'eût tellement modifié la conformation du littoral et des terres arctiques... Mais cette hypothèse ne pouvait satisfaire un sérieux observateur des phénomènes terrestres.

Quant à penser que le lieutenant se fût trompé dans son observation, ce n'était pas admissible, et ce jour-là même — 6 juillet — Mrs. Paulina Barnett et lui constatèrent, au moyen de repères marqués sur le littoral, que la marée, qui, il y a un an, se déplaçait au moins d'un pied en hauteur, était maintenant nulle, tout à fait nulle !

Le secret sur cette observation fut gardé. Le lieutenant Hobson ne voulait pas, et avec raison, jeter une inquiétude quelconque dans l'esprit de ses compagnons. Mais souvent ils pouvaient le voir, seul, silencieux, immobile, au sommet du cap, observer la mer libre alors, qui se développait sous ses regards.

Pendant ce mois de juillet, la chasse des animaux à fourrures dut être suspendue. Les martres, les renards et autres avaient déjà perdu leur poil d'hiver. On se borna donc à la poursuite du gibier comestible, des caribous, des lièvres polaires et autres, qui, par un caprice au moins bizarre, — Mrs. Paulina Barnett le remarqua elle-même, — pullulaient littéralement aux environs du cap

Bathurst, bien que les coups de fusil eussent dû peu à peu les en éloigner.

Au 15 juillet, la situation n'avait pas changé. Aucune nouvelle du fort Reliance. Le convoi attendu ne paraissait pas. Jasper Hobson résolut de mettre son projet à exécution et d'aller au capitaine Craventy, puisque le capitaine ne venait pas à lui.

Naturellement, le chef de ce petit détachement ne pouvait être que le sergent Long. Le sergent aurait désiré ne pas se séparer du lieutenant. Il s'agissait, en effet, d'une absence assez prolongée, car on ne pouvait revenir au fort Espérance avant l'été prochain, et le sergent serait forcé de passer la mauvaise saison au fort Reliance. C'était donc une absence de huit mois au moins. Mac Nap ou Raë aurait certainement pu remplacer le sergent Long, mais ces deux braves soldats étaient mariés. D'ailleurs, Mac Nap, maître charpentier, et Raë, forgeron, étaient nécessaires à la factorerie, qui ne pouvait se passer de leurs services.

Telles furent les raisons que fit valoir le lieutenant Hobson et auxquelles le sergent se rendit "militairement". Quant aux quatre soldats qui devaient l'accompagner, ce furent Belcher, Pond, Peterson et Kellet qui se déclarèrent prêts à partir.

Quatre traîneaux et leur attelage de chiens furent disposés pour ce voyage. Ils devaient porter des vivres et des fourrures, que l'on choisit parmi les plus précieuses, renards, hermines, martres, cygnes, lynx, rats musqués, wolverènes. Quant au départ, il fut fixé au 19 juillet matin, le lendemain même de l'éclipse. Il va sans dire que Thomas Black accompagnerait le sergent Long, et qu'un traîneau servirait au transport de ses instruments et de sa personne.

Il faut avouer que ce digne savant fut bien malheureux pendant les jours qui précédèrent le phénomène si impatientement attendu par lui. Les intermittences du beau temps et du mauvais temps, la fréquence des brumes, l'atmosphère, tantôt chargée de pluie, tantôt humide de brouillards, le vent inconstant, ne se fixant à aucun point de l'horizon, l'inquiétaient à bon droit. Il ne mangeait pas, il ne dormait pas, il ne vivait plus. Si, pendant les quelques minutes que durerait l'éclipse, le ciel était couvert de vapeurs, si l'astre des nuits et l'astre du jour se dérobaient derrière un voile opaque, si lui, Thomas Black, envoyé dans ce but, ne pouvait observer ni la couronne lumineuse, ni les protubérances rougeâtres, quel désappointement ! Tant de fatigues inutilement supportées, tant de dangers courus en pure perte !

"Venir si loin pour voir la lune ! s'exclamait-il d'un ton piteusement comique, et ne point la voir !"

Non ! il ne pouvait se faire à cette idée ! Dès que l'obscurité

arrivait, le digne savant montait au sommet du cap et il regardait le ciel. Il n'avait même pas la consolation de pouvoir contempler la blonde Phœbé en ce moment ! La lune allait être nouvelle dans trois jours ; elle accompagnait, par conséquent, le soleil dans sa révolution autour du globe, et disparaissait dans son irradiation !

Thomas Black épanchait souvent ses peines dans le cœur de Mrs. Paulina Barnett. La compatissante femme ne pouvait s'empêcher de le plaindre, et, un jour, elle le rassura de son mieux, lui assurant que le baromètre avait une certaine tendance à remonter, lui répétant qu'on était alors dans la belle saison !

— La belle saison, s'écria Thomas Black, haussant les épaules. Est-ce qu'il y a une belle saison dans un pareil pays !

— Mais enfin, monsieur Black, répondit Mrs. Paulina Barnett, en admettant que, par malchance, cette éclipse vous échappe, il s'en produira d'autres, je suppose ! Celle du 18 juillet n'est sans doute pas la dernière du siècle !

— Non, madame, répondit l'astronome, non. Après celle-ci, nous aurons encore cinq éclipses totales de soleil jusqu'en 1900 : une première, le 31 décembre 1861, qui sera totale pour l'océan Atlantique, la Méditerranée et le désert de Sahara ; une seconde, le 22 décembre 1870, totale pour les Açores, l'Espagne méridionale, l'Algérie, la Sicile et la Turquie ; une troisième, le 19 août 1887, totale pour le nord-est de l'Allemagne, la Russie méridionale et l'Asie centrale ; une quatrième, le 9 août 1896, visible pour le Groënland, la Laponie et la Sibérie, et enfin, en 1900, le 28 mai, une cinquième qui sera totale pour les Etats-Unis, l'Espagne, l'Algérie et l'Egypte.

— Eh bien, monsieur Black, reprit Mrs. Paulina Barnett, si vous manquez l'éclipse du 18 juillet 1860, vous vous consolerez avec celle du 31 décembre 1861 ! Qu'est-ce que dix-sept mois !

— Pour me consoler, madame, répondit gravement l'astronome, ce ne sera pas dix-sept mois, mais trente six ans que j'aurais à attendre !

— Et pourquoi ?

— C'est que, de toutes ces éclipses, une seule, celle du 9 août 1896, sera totale pour les lieux situés en haute latitude, tels que Laponie, Sibérie ou Groënland !

— Mais quel intérêt avez-vous à faire une observation sous un parallèle aussi élevé ? demanda Mrs. Paulina Barnett.

— Quel intérêt, madame ! s'écria Thomas Black, mais un intérêt scientifique de la plus haute importance. Rarement les éclipses ont été observées dans les régions rapprochées du pôle, où le soleil, peu élevé au-dessus de l'horizon, présente, en apparence,

un disque considérable. Il en est de même pour la lune, qui vient l'occulter, et il est possible que, dans ces conditions, l'étude de la couronne lumineuse et des protubérances puisse être plus complète ! Voilà pourquoi, madame, je suis venu opérer au-dessus du soixante-dixième parallèle ! Or, ces conditions ne se reproduiront qu'en 1896 ! M'assurez-vous que je vivrai jusque-là ? ”

A cette argumentation, il n'y avait rien à répondre. Thomas Black continua donc d'être fort malheureux, car l'inconstance du temps menaçait de lui jouer un mauvais tour.

Le 16 juillet, il fit très-beau. Mais le lendemain, par contre, temps couvert, brumes épaisses. C'était à se désespérer. Thomas Black fut réellement malade ce jour-là. L'état fiévreux dans lequel il vivait depuis quelque temps menaçait de dégénérer en maladie véritable. Mrs. Paulina Barnett et Jasper Hobson essayaient vainement de le calmer. Quant au sergent Long et aux autres, ils ne comprenaient point qu'on se rendit si malheureux “ par amour de la lune ” !

Le lendemain, 18 juillet, c'était enfin le grand jour. L'éclipse totale devait durer, d'après les calculs des éphémérides, quatre minutes trente-sept secondes, c'est-à-dire de onze heures quarante-trois minutes et quinze secondes à onze heures quarante-sept minutes et cinquante-sept secondes du matin.

“ Qu'est-ce que je demande ? s'écriait lamentablement l'astronome en s'arrachant les cheveux, je demande uniquement qu'un coin du ciel, rien qu'un petit coin, celui dans lequel s'opérera l'occultation, soit pur de tout nuage, et pendant combien de temps ? pendant quatre minutes seulement ! Et puis après, qu'il neige, qu'il tonne, que les éléments se déchainent, je m'en moque comme un calimaçon d'un chronomètre ! ”

Thomas Black avait quelques raisons de désespérer tout à fait. Il semblait probable que l'opération manquerait. Au lever du jour, l'horizon était couvert de brumes. De gros nuages s'élevaient du sud, précisément sur cette partie du ciel où l'éclipse devait se produire. Mais, sans doute, le dieu des astronomes eut pitié du pauvre Black, car vers huit heures, une brise assez vive s'établit dans le nord et nettoya tout le firmament !

Ah ! quel cri de reconnaissance, quelles exclamations de gratitude s'élevèrent de la poitrine du digne savant ! Le ciel était pur, le soleil resplendissait, en attendant que la lune, encore perdue dans son irradiation, l'éteignit peu à peu !

Aussitôt les instruments de Thomas Black furent portés et installés au sommet du promontoire. Puis l'astronome les braqua sur l'horizon méridional, et il attendit. Il avait retrouvé toute sa

patience accoutumée, tout le sang-froid nécessaire à son observation. Que pouvait-il craindre, maintenant ? Rien, si ce n'est que le ciel ne lui tombât sur la tête ! A neuf heures, il n'y avait plus de nuage, pas une vapeur, ni à l'horizon, ni au zénith ! Jamais observation astronomique ne s'était présentée dans des conditions plus favorables !

Jasper Hobson et tous ses compagnons, Mrs. Paulina Barnett et toutes ses compagnes avaient voulu assister à l'opération. La colonie entière se trouvait réunie sur le cap Bathurst et entourait l'astronome. Le soleil montait peu à peu, en décrivant un arc très-allongé au-dessus de l'immense plaine qui s'étendait vers le sud. Personne ne parlait. On attendait avec une sorte d'anxiété solennelle.

Vers neuf heures et demie, l'occultation commença. Le disque de la lune mordit sur le disque du soleil. Mais le premier ne devait couvrir complètement le second qu'entre onze heures quarante-trois minutes quinze secondes et onze heures quarante-sept minutes cinquante-sept secondes. C'était le temps assigné par les éphémérides à l'éclipse totale, et personne n'ignore qu'aucune erreur ne peut entacher ces calculs, établis, vérifiés, contrôlés par les savants de tous les observatoires du monde.

Thomas Black avait apporté dans son bagage d'astronome une certaine quantité de verres noircis ; il les distribua à ses compagnons, et chacun put suivre les progrès du phénomène sans se brûler les yeux.

Le disque brun de la lune s'avancait peu à peu. Déjà les objets terrestres prenaient une teinte particulière de jaune orangé. L'atmosphère, au zénith, avait changé de couleur. A dix heures un quart, la moitié du disque solaire était obscurcie. Quelques chiens, errant en liberté, allaient et venaient, montrant une certaine inquiétude et aboyant parfois d'une façon lamentable. Les canards, immobiles sur les bords du lac, jetaient leur cri du soir et cherchaient une place favorable pour dormir. Les mères appelaient leurs petits, qui se réfugiaient sous leurs ailes. Pour tous ces animaux, la nuit allait venir, et c'était l'heure du sommeil.

A onze heures, les deux tiers du soleil étaient couverts. Les objets avaient pris une teinte de rouge vineux. Une demi-obscurité régnait alors, et elle devait être à peu près complète pendant les quatre minutes que durerait l'occultation totale. Mais déjà quelques planètes, Mercure, Vénus, apparaissaient, ainsi que certaines constellations. Les ténèbres s'accroissaient de minute en minute.

Thomas Black, l'œil à l'oculaire de sa lunette, immobile, silen-

cieux, suivait les progrès du phénomène. A onze heures quarante-trois, les deux disques devaient être exactement placés l'un devant l'autre.

“ Onze heures quarante-trois, ” dit Jasper Hobson, qui consultait attentivement l'aiguille à secondes de son chronomètre.”

Thomas Black, penché sur l'instrument, ne remuait pas. Une demi-minute s'écoula...

Thomas Black se releva, l'œil démesurément ouvert. Puis il se replaça devant l'oculaire pendant une demi-minute encore, et se relevant une seconde fois :

“ Mais elle s'en va ! elle s'en va ! s'écria-t-il d'une voix étranglée. La lune, la lune fuit ! elle disparaît ! ”

En effet, le disque lunaire glissait sur celui du soleil sans l'avoir masqué tout entier ! Les deux tiers seulement de l'orbe solaire avaient été recouverts !

Thomas Black était retombé, stupéfait ! Les quatre minutes étaient passées. La lumière se refaisait peu à peu. La couronne lumineuse ne s'était pas produite !

“ Mais qu'y a-t-il ? demanda Jasper Hobson.

— Il y a ! s'écria l'astronome, il y a que l'éclipse n'a pas été complète, qu'elle n'a pas été totale pour cet endroit du globe ! Vous m'entendez ! pas to-ta-le !!!

— Alors, vos éphémérides sont fausses !

— Fausses ! allons donc ! Dites cela à d'autres, monsieur le lieutenant !

— Mais alors... s'écria Jasper Hobson, dont la physionomie se modifia subitement.

— Alors, répondit Thomas Black, nous ne sommes pas sous le le soixante-dixième parallèle !

— Par exemple ! s'écria Mrs. Paulina Barnett.

— Nous le saurons bien ! dit l'astronome, dont les yeux respiraient à la fois la colère et le désappointement. Dans quelques minutes, le soleil va passer au méridien... Mon sextant, vite ! vite ! ”

Un des soldats courut à la maison et en rapporta l'instrument demandé.

Thomas Black visa l'astre du jour, le laissa passer au méridien, puis abaissant son sextant, et chiffrant rapidement quelques calculs sur son carnet :

“ Comment était situé le cap Bathurst, demanda-t-il, quand, il y a un an, à notre arrivée, nous l'avons relevé en latitude !

— Il était par soixante-dix degrés quarante-quatre minutes et trente-sept secondes ! répondit le lieutenant Hobson.

— Eh bien, monsieur, il est maintenant par soixante-treize de-

grés sept minutes et vingt secondes ! Vous voyez bien que nous ne sommes pas sous le soixante-dixième parallèle !...

—Ou plutôt que nous n'y sommes plus !” murmura Jasper Hobson.

Une révélation soudaine s'était faite dans son esprit ! Tous les phénomènes, inexpliqués jusqu'ici, s'expliquaient alors !...

Le territoire du cap Bathurst, depuis l'arrivée du lieutenant Hobson, avait “dérivé” de trois degrés dans le nord !

JULES VERNE.

*(Fin de la première partie.)*

---

## CHRONIQUE PARISIENNE

---

Je suis de ceux qui estiment que c'est une grande consolation de lire l'histoire. Car les misères, les crimes, les fléaux n'y apparaissent pas moindres aux temps passés qu'aux temps actuels ; et au point de vue religieux en particulier, nous savons assez par elle qu'il n'y a point eu de siècle parfaitement prospère.

Quoi de plus sanglant que l'enfantement du monde à la religion de Jésus-Christ ! Quoi de plus alarmant que l'invasion et la gangrène de l'arianisme ! Quoi de plus sombre que le temps où l'Eglise, à grand'peine, recrutait les barbares et sauvait les manuscrits, ainsi que les siècles de foi vive, mais de mœurs à outrance, que l'on a appelés du nom de moyen-âge !

La renaissance n'a-t-elle pas été un débordement de paganisme posthume ? Le protestantisme n'a-t-il pas eu un instant presque tous les trônes et toutes les épées à sa discrétion ? Le dix-huitième siècle enfin et la Révolution n'ont-ils pas paru humainement en mesure de faire ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire, comme Voltaire l'avait décrété *écraser l'infâme* ?

Oui, mais il y avait des compensations. Rarement, cette tempête battait à la fois tous les rivages, et presque toujours un coin d'horizon s'ouvrait à la lumière débordante et aux succès heureux du prosélytisme catholique. Où en sommes-nous aujourd'hui à ce point de vue, et que voyons-nous ? Quelles sont nos compensations ? et où l'Eglise a-t-elle placé, comme un défi divin, le théâtre fortuné de ses progrès et le spectacle reconfortant de ses conquêtes ?

Nos ennemis disent : nulle part ; et le déchainement exceptionnel qui se produit en ce moment contre la Vérité peut en effet conduire à cette fausse conclusion et ébranler, s'ils n'y regardent pas à deux fois, les croyants eux-mêmes. Vous plairait-il, cher lecteur, de faire avec moi le tour de l'Europe à la recherche de ce problème et de sa solution, et d'écouter le bruit que font encore les chaînes de Saint-Pierre ?

Nous commencerions par l'Italie, où la Papauté est crucifiée sur place, et là, sans doute, on ne peut méconnaître tous les sujets de désolation. Il est certain que l'Italie est unifiée,—administrativement du moins. Elle a une armée, une marine et une industrie naissante remplaçant tant bien que mal l'auréole évanouie de sa vie littéraire et artistique. Le Pape est prisonnier dans son palais, et ce n'est que par un miracle que les rouages administratifs de l'Eglise ont pu fonctionner jusqu'à ce jour autour du Vatican, à deux pas du carnaval politique de Monte-Citorio, et en dépit de toutes les persécutions et de toutes les entraves légales.

Dernièrement encore, le ministère Depretis prenait ses précautions législatives contre les empiètements d'un clergé à qui l'on a tout pris, même la liberté des vocations, et les reptiles allemands, unis aux reptiles italiens, sont là, flairant la moindre indisposition de Pie IX, et se creusant la tête pour savoir ce que le Sacré-Collège a bien pu machiner en vue du prochain conclave.

Oui, mais ce sépulcre est glorieux, comme dit l'Ecriture, et tandis que le Quirinal est vide, le Vatican se montre littéralement encombré. Ni le savoir-faire du prince-héritier, ni l'entraîn et les grâces semillantes de son épouse n'ont pu rendre la vie au vieux palais épiscopal où l'usurpateur lui-même semble ne pouvoir ou ne vouloir dormir ; tandis que le Pape octogénaire ne suffit qu'à grand'peine à donner audience aux flots de pieux courtisans qui affluent de tous les points de l'univers, les mains pleines d'or et le cœur débordant de foi, de dévouement et de tendresse.

De plus, la révolution italienne comme Saturne est en train de dévorer ses enfants. Déjà le ministère semi-républicain de Victor-Emmanuel est débordé : on réclame le suffrage universel à cor et à cris : la cognée est à la racine de l'arbre, et la pente sera bientôt descendue vers cet abîme, que l'usurpateur semblait entrevoir, quand il disait : *andremo al fondo*.

Or, rien ne prouve que les catastrophes qui, par réaction, ont toujours été favorables à l'Eglise en France, n'auront pas les mêmes résultats en Italie ; et il se trouvera peut-être que le suffrage universel sera décrété juste au moment où l'opinion, écœurée de la monarchie de Victor-Emmanuel, et effrayée de la république de Garibaldi, se jettera en masse aux pieds des hommes restés fidèles aux anciens régimes.

Politiquement, l'Espagne est peut-être tombée plus bas encore que l'Italie. Les *pronunciamentos* militaires qui y renversent et y édifient les pouvoirs publics, rappellent avec aggravation les agissements des Prétoriens sous les derniers empereurs romains. La guerre civile ne s'y éteint jamais complètement, et aujourd'hui

encore elle couve sous la cendre où l'on a dressé le trône de don Alphonse.

Dans ce pays de tempérament extrême, la foi toujours vive contraste avec des mœurs souvent cruelles, et l'on ne peut se retenir de mêler partout la politique à la religion. Il est d'ailleurs certain que le clergé est loin d'être absolument unanime en cette matière à l'heure qu'il est. Don Carlos, guerroyant dans les provinces plus religieuses de la péninsule avait fait bien des promesses que peut-être il n'eut jamais pu remplir, et le St. Siège s'était tenu vis-à-vis de lui, sur le pied de la plus grande réserve. Cela n'empêchait point le bas clergé presque tout entier de s'être rallié au valeureux prétendant, tandis qu'une partie de l'épiscopat gardait ses sympathies au régime tombé avec l'ex-reine Isabelle.

Quoi qu'il en soit, les cortès qui saluèrent l'avènement de son fils, inscrivirent dans la nouvelle constitution, malgré les évêques, le faux principe de la liberté des cultes. Un conflit avec le St. Siège ne put qu'à grand'peine être évité, et sous la pression du nonce, aujourd'hui cardinal Simeoni, l'habile Canovas dut donner des gages pour l'interprétation et l'application des nouvelles lois confessionnelles. A l'heure qu'il est, le crédit de cet homme de juste milieu s'ébranle : les provinces du Nord auxquelles on enlève leurs vieilles franchises s'agitent : les républicains conspirent et nul ne peut prévoir ce que l'Eglise aura à souffrir des prochaines complications politiques.

Du côté de l'Orient qu'il ne faut jamais oublier quand il est question de christianisme, l'horizon est encore plus sombre. Le groupe si intéressant et si nombreux des Arméniens et des Grecs unis avait été divisé misérablement depuis le concile, souvent à l'instigation des vizirs qui ont si mal conseillé le sultan Abdul-Aziz dans les dernières années de son règne. Mgr. Hassoun avait été exilé et les Kupélianistes mis en possession des églises et des œuvres catholiques. Une détente s'était pourtant produite dans les rapports du St. Siège avec le Divan. Midhat-Pacha, aujourd'hui disgracié, s'était signalé par sa bienveillance pour Mgr. Hassoun : des torts considérables avaient été réparés, des mesures de justice et d'équité avaient été prises, au grand scandale de toutes les feuilles révolutionnaires de l'Europe. Car M. de Bismarck en Allemagne, M. Gladstone en Angleterre, Garibaldi en Italie, Gambetta en France, se voilaient la face d'horreur devant un pape qui osait montrer que les persécutions savantes de la sainte Russie ne lui répugnaient pas, moins que les cruautés de la fanatique Turquie ; et l'on ne manquait pas d'ajouter que St. Pierre était ligné avec le Grand-Turc contre les chrétientés orientales. Ces fantaisies sont

tombées après les coups de théâtre qui se sont succédé à Constantinople ; et rien n'empêche qu'au prochain massacre des chrétiens, les pseudo-libéraux,—pourvu que les catholiques y soient compris,—ne se tournent cette fois pour les Ottomans contre les Russes.

Bien avisé qui prophétiserait ce qui sortira au point de vue religieux des prochains mouvements guerriers de la grande puissance du Nord et de son conflit probable avec sa terrible voisine l'Allemagne. La diplomatie religieuse de St. Pétersbourg est aussi ondoyante que possible. Outre que les cris des victimes qu'elle déporte se perdent sans écho dans les steppes et les neiges de la Sibérie et que la presse est baillonnée par la police et le bon plaisir du tzar, il y a en Pologne une double situation : celle des Latins dont on se targue à l'intérieur, parce qu'on leur a rendu une liberté relative et donné à ronger quelques concessions : celles des Grecs unis dont on étouffe les plaintes désespérées et auxquels on fait une véritable guerre d'extermination ; et l'on ne saurait trop tenir compte de ce double courant dans les informations, d'ailleurs rares et en apparence contradictoires, qui nous viennent de la Russie.

Il est d'ailleurs démontré que le prosélytisme catholique y fait toujours des recrues dans les hautes classes de la société, les seules qui soient, par les livres et les voyages, accessibles à son action ; et quant à ce qui est du bas-peuple, de récentes études ont prouvé que le schisme russe, vermoulu des pieds à la tête de son clergé, n'attend pour crouler que la faculté laissée aux prêtres romains de se montrer en regard des popes schismatiques.

Qu'y a-t-il de fondé, dans le bruit officieux répandu naguère d'une détente prochaine entre l'empire de Bismarck et le Vatican ? On ne saurait le dire sans les plus grandes réserves. Il est certain que les socialistes ont rendu à usure au grand-chancelier et à sa politique intérieure, tous les coups qu'il frappait sur les catholiques. Le flot monte autour du trône allemand, les passions s'aiguisent, les mécontentements s'organisent et s'ameutent : et le paupérisme ayant affamé et le militarisme ayant épuisé ces masses profondes, l'ordre social apparaît visiblement menacé par elles. Ce ne sera donc pas trop d'unir en un faisceau tous les éléments de conservation pour y résister, et qui ne sait que le catholicisme allemand est la plus saine et la plus sûre de toutes ces ressources.

Nous verrons bien ce que la peur conseillera pour le lendemain aux persécuteurs de la veille. Constatons, en attendant, que le clergé et les évêques allemands sont admirables de fermeté et d'union : que le schisme ébauché par les soins de Bismarck et de Döllinger a avorté dans la honte, et qu'arrivées par la persécution,

les œuvres catholiques de prosélytisme et de conservation ont pris un essor aussi merveilleux qu'incontestable.

Un gouvernement qui ne sait où il va en politique comme en religion, c'est celui de l'empereur d'Autriche. En se livrant comme il l'a fait aux centralistes, si justement suspects d'incliner vers la Prusse et l'annexion, le sympathique et infortuné souverain qu'aucun revers n'a pu dépopulariser jusqu'à ce jour, s'est privé du concours de ses meilleurs amis les fédéralistes. Et pour comble de malheur, il se trouve que ces disgraciés sont justement en Austro-Hongrie, l'élite de ce que l'on appelle improprement par tout, le parti religieux. C'est ce qui fait qu'on a vu le souverain le plus pieux de l'univers gouverner avec des ministres juifs et libres-penseurs, rechercher les bonnes grâces de M. de Bismarck et signer ces fameuses lois confessionnelles qui déchiraient sans plus de façon que si ce contrat n'eût pas été synallagmatique et bilatéral l'heureux concordat consenti par Pie IX, en vue de panser les maux causés par le josphisme. Il n'est que trop à craindre qu'en cas d'une oppression du futur conclave par le gouvernement de Victor-Emmanuel, l'Autriche ne tiendrait pas ou ne remplirait qu'imparfaitement le rôle que lui imposeraient ses devoirs, ses traditions et les circonstances.

Il est à peine nécessaire d'observer que la République helvétique est de tous les Etats de l'Europe celui qui depuis quelques années a le plus persécuté le catholicisme romain. Le libéralisme qui a fait de Genève le quartier général des conspirateurs et la sentine des apostats, refuse l'eau et le feu aux évêques et aux prêtres réguliers, exile les uns, confisque aux autres leurs églises pour les adjuger à une poignée de rênégats et édicte enfin des lois draconiennes contre tout ce qui obéit au Souverain-Pontife.

L'illustre successeur de St. François de Sales ne laisse pas que de rester néanmoins à la frontière au poste d'observation où une notable partie de ses ouailles vient l'entourer aux grandes solennités; et là France entière bénéficie des loisirs forcés que le bannissement crée à son zèle éloquent et infatigable.

Quoi de plus fortifiant, malgré les ombres du tableau, que le spectacle offert par la catholique Belgique! Sous un régime de libertés politiques que beaucoup se croient en droit d'estime exagéré, le bien et le mal ont circonscrit plus que partout ailleurs leur champ de bataille. Il n'y a plus que des catholiques et des libéraux ou, comme ceux-ci aiment à se qualifier eux-mêmes, des *gueux*. Les récentes élections ayant tourné à deux reprises contre ces derniers, leur rage n'a plus connu de bornes. Tout ce que l'opinion peut forger de calomnies et distiller de poison, tout ce que

la presse peut vomir de blasphèmes et d'invectives, a été mis en œuvre pour démolir un ministère déjà affaibli par ses concessions et diviser une majorité chancelante. Le roi a tenu bon jusqu'ici, avec son premier ministre impopulaire, M. Malou. Mais la licence des mœurs politiques est si grande, la liberté de parler et d'imprimer si effrénée, les désordres de la rue si fréquents qu'on peut tout craindre de l'avenir si les catholiques faiblissent en cette mêlée et ne cimentent pas leur indispensable union contre l'ennemi commun.

De la Suède, du Danemark et des Pays-Bas, il faut dire avant tout que ces contrées sont moins pénétrées que les autres à tous les points de vue par les courants violents qui traversent l'Europe. Au point de vue religieux, elles sont partout intéressantes en ce sens que le catholicisme y maintient ses positions acquises et y poursuit lentement mais sûrement sa propagande et ses bienfaits.

Il en va de même à plus forte raison de la Grande-Bretagne où le christianisme officiel se *désétablit* de plus en plus, en même temps que, dans les mêmes proportions, les autres sectes se subdivisent et se désagrègent. Tout cela profite énormément au ritualisme devenu d'autant plus intéressant à cette heure qu'il est persécuté, et au catholicisme qui est la logique même et l'aboutissement forcé du mouvement qui emporte la haute Eglise. En vain M. Newdegate pousse-t-il de temps en temps ses cris d'aigle effarouché dans le parlement : en vain M. Gladstone multiplie ses pamphlets contre le catholicisme, — compromettant en cela ses éminentes qualités d'hommes d'Etat et la dignité de sa haute parlementaire, — le catholicisme pénètre comme un flot lumineux toutes les couches de cette fière nationalité qui l'avait banni et s'assoit partout sur les bases solides que le génie anglais sait donner au prosélytisme comme à toutes choses.

Et maintenant abandonnons ces horizons rayés d'ombres et de lumière et jetons un regard sur la fille-aînée de l'Eglise, disons avec Pie IX : chère France ! pauvre France ! Si belle autrefois, quand selon la fière expression de nos annales, elle faisait les gestes de Dieu dans le monde, *gesta Dei per Francos*, si abaissée et si impuissante aujourd'hui, que des histrions la condamnent à ne faire que les œuvres de la Révolution et du socialisme.

Je vous l'avais bien dit il y a quelques mois, le maréchal est allé jusqu'à Jules Simon ; et maintenant si je n'étais pas toujours si tristement heureux en prophétie, j'ajouterais qu'il ira peut-être jusqu'à Gambetta. Mais ce sera la fin avant cela, et son pouvoir effec déjà si fortement ébréché par les nouveaux ministres qui pèsent sur ses conseils, ne serait plus alors que le paravent légal

du radicalisme. C'est vous dire que politiquement parlant, le parti religieux est bien humilié en France. Jamais la presse n'avait eu de tels débordements d'impiétés, de tels vomissements de blasphèmes. Les évêques sont au banc de l'opinion républicaine. Les œuvres catholiques sont partout qualifiées de dangers nationaux et de conspirations, et le ministère, tenu en laisse par une majorité mi-partie incrédule, mi-partie hostile, ne sait à qui entendre, de la Chambre basse qui veut persécuter la religion ou de la Chambre haute qui veut la défendre.

C'est le règne de la mauvaise foi et des expédients dénués de franchise : on louvoie, on ménage, on jette à gauche et à droite des os à ronger. Mais l'administration se renouvelle peu à peu à la marque républicaine, qui est de plus en plus la marque irréligieuse, et le maréchal peut prévoir le moment où son personnel officiel annulera partout sa parole donnée et paralysera ses meilleures intentions.

En ce moment il y a sur le bureau de la<sup>e</sup> chambre des propositions comme celles-ci : séparation de l'Eglise et de l'Etat, — suppression du budget des cultes, — expulsion des jésuites, — abrogation de la loi sur l'aumônerie militaire, — mariage des prêtres, — enseignement obligatoire et laïque, etc., etc. Et les mauvais journaux qui pullulent préparent l'opinion à ces horreurs par d'autres horreurs, que la censure désormais abolie en fait laisse passer chaque matin sans observation et qui vont infester l'esprit public de Paris et de la province.

Je sais bien que ce n'est là qu'un côté de la situation. Il y en a un autre plus consolant qui nous montre le catholicisme gagnant en vitalité intime et en pureté doctrinale tout ce qu'il semble perdre sur le terrain politique extérieur. Je ne reviendrai pas sur ce sujet que j'ai esquissé ici il y a quelques mois. Il est certain que tout n'est pas perdu, surtout si la France prend peur de ses nouveaux maîtres, — mouvement d'opinion qui se dessine déjà, — et si, secondant cette réaction les catholiques font taire leurs préférences politiques devant le péril social et circonscrivent la lutte, comme les Belges, entre la Révolution et l'Eglise.

Th. B.

Paris, avril 1877.

## CHRONIQUE DU MOIS

---

Nous avons peu d'événements importants à noter pour le Canada. Le départ des pèlerins canadiens pour Rome a eu lieu, mercredi, le 11 du courant. Les voyageurs, qui se rendent à la Ville Eternelle, étaient au nombre de trente-cinq, sous la direction de Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke. La cérémonie à l'évêché de Montréal a été des plus grandioses. Une foule nombreuse s'était portée à la cathédrale pour être témoin du départ. Plusieurs adresses furent lues, et Mgr. Racine y fit une réponse éloquente qui remua profondément tous les assistants. Les pèlerins, nous dit-on, offriront au St. Père une somme de vingt mille piastres. Nous avons été heureux de voir que le Canada ait pu fournir un aussi grand nombre de délégués pour aller déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ les vœux des catholiques de cette province. Nous ne doutons pas que des pèlerins, venant de si loin, ne soient l'objet d'une attention spéciale, lorsqu'ils seront présentés au Vatican. Il en est peu parmi nous qui n'aient envié le bonheur de nos compatriotes. Tous auraient voulu traverser les mers pour recevoir la bénédiction du Chef de l'Eglise, mais si ces vœux sont superflus, nos esprits et nos cœurs accompagneront les pèlerins dans leur marche jusqu'à la ville des Papes.

La session du parlement fédéral ne se terminera pas avant les derniers jours du mois d'avril. Les débats sont prolongés, et les votes sont requis sur presque toutes les mesures.

Beaucoup de députés sont menacés de perdre leurs sièges, parce qu'ils se trouvent en contravention avec l'Acte qui assure l'indépendance de la Chambre. L'orateur, l'hon. M. Anglin, sera très-probablement obligé d'abandonner son poste pour avoir passé un contrat avec le gouvernement actuel. Le député d'Ottawa, M. Currier, a donné sa démission pour la même raison. De chaque côté de la Chambre, on cherche des victimes, et les plus petits comptes payés par le gouvernement sont examinés scrupuleusement, afin de pouvoir découvrir des infractions à la loi.

Nous avons été favorisés d'une température exceptionnellement

douce, et la navigation est à la veille de s'ouvrir. Dans quelques jours, l'activité règnera dans nos ports, et le travail ne manquera plus à nos nombreux ouvriers. Les semences sont déjà commencées sur plusieurs points du pays. Encore quelques jours, et il ne restera plus qu'un souvenir de la rigoureuse saison que nous venons de traverser, et tout renaitra à la vie comme à l'espérance.

\* \* \*

La situation aux Etats-Unis s'est singulièrement modifiée depuis l'installation du nouveau président. Les démocrates ont ajourné leurs espérances de voir entrer un des leurs à la Maison Blanche. Pour le moment, ils se montrent satisfaits. Le gouverneur démocrate Hampton a été reconnu dans la Caroline du Sud, et il est plus que probable que Nicholls le sera dans la Louisiane.

L'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans s'exprime dans les termes suivants sur la situation de ces deux Etats :

“ Nous félicitons cordialement les habitants de la Caroline du Sud de la solution heureuse qui consacre leur affranchissement, et nous le faisons avec d'autant plus de satisfaction que cette solution nous paraît forcément entraîner un résultat analogue pour notre propre Etat.

La Louisiane sera le dernier des Etats martyrs à reconquérir la liberté. Elle a été plus éprouvée que les autres parce que chaque fois qu'elle a réussi à briser ses chaînes, la main impitoyable du pouvoir fédéral les a rivées de nouveau. Tandis que la Georgie, le Texas, l'Arkansas, le Mississippi, l'Alabama, pouvaient se débarrasser de leurs spoliateurs sans que l'autorité militaire s'y opposât d'une façon effective, cette même autorité s'acharnait par une sorte de prédilection fatale sur la malheureuse Louisiane et la replaçait sous le joug comme s'il eût existé un intérêt puissant à l'écraser davantage et à compléter sa ruine.

Mais le martyr de la Louisiane touche à sa fin. Il n'est plus permis d'en douter aujourd'hui. L'affranchissement de ce noble Etat, si cruellement persécuté par la haine persistante de ce noble Grant, suivra de près celui de la Caroline du Sud.

Si les Caroliniens ont élu Hampton par onze cents voix de majorité, les Louisianais ont donné au brave et sympathique Nicholls plus de 8,000 voix de majorité, et ils n'ont pas moins de droits que leurs frères à exiger le maintien de l'élu de leur choix.....”

\*\*\*

Les nouvelles de Rome montrent que la situation est des plus graves. La position faite au chef de l'Eglise devient de jour en jour plus intolérable. Le 23 mars dernier, Pie IX a prononcé, en présence des cardinaux et des évêques, une admirable allocution, dans laquelle il expose les souffrances et les maux de l'Eglise et fait appel aux souverains catholiques de l'Europe.

Le ministre Mancini n'a pu arrêter la circulation de cette protestation énergique, à cause du *veto* des puissances, mais il a essayé d'en atténuer l'effet, en publiant une circulaire dans laquelle il défend le gouvernement italien et prétend prouver que le Pape est libre. Cependant dans le même document, M. Mancini affirme que si l'on tolère aujourd'hui l'allocution du Pape, on se tient en droit et en principe maître de ne pas la tolérer demain. Voilà comment on entend la liberté en Italie ! M. Mancini a voulu faire de sa circulaire un document diplomatique, mais les diplomates ont refusé de la recevoir, tout en priant M. Melegari de considérer que la conduite et le langage de son collègue étaient contradictoires et dépourvus de convenances.

Les organes révolutionnaires même condamnent M. Mancini : L'*Opinione* dit : " Nous n'hésitons pas à déclarer que la circulaire Mancini nous semble aussi déplorable pour la forme que pour le fond. Le ministre devait faire une réponse plus mesurée et plus conforme à la dignité d'un gouvernement.

La *Gazzetta d'Italia* dit : " La voix d'un ministre italien est à celle du Pape, comme le souffle d'un cornet au retentissement du canon. Un ministre ne dispose que des moyens de la législation ; un pape a pour auxiliaires toutes les sciences, et depuis catéchisme jusqu'au dogme, tout concourt à lui rendre facile une polémique avec des hommes qui, comme Mancini, se sont éloignés de la voie droite pour se jeter dans le labyrinthe des sophismes politiques... Que dire d'un Mancini, qui, se dressant sur la pointe des pieds pour sembler plus grand, et grossissant sa voix pour qu'on le croie plus autorisée, prétend donner des leçons au Pape ? "

\*\*\*

La guerre entre la Russie et la Turquie est maintenant considérée comme inévitable. La signature du *protocole* par les puissances européennes, loin de préparer une solution pacifique de la question d'Orient, semble avoir au contraire hâté un dénouement belliqueux. La Porte a nettement rejeté les principales clauses

du protocole et refusé d'admettre la déclaration de la Russie touchant le désarmement.

“ Il est à remarquer, dit un journal américain, que depuis l'origine des difficultés existantes, la Porte n'a pas un instant fléchi devant les demandes de la Russie et qu'elle n'a cessé de se préparer à la guerre sans se laisser détourner un instant par les apparences ou les possibilités d'une solution pacifique. Elle ne souhaite pas un conflit assurément; mais elle n'a jamais considéré les négociations que comme un moyen de gagner du temps tout en préparant aux yeux de l'Europe une justification pour l'agression qu'elle n'a jamais douté que la Russie méditait contre elle. Il n'y avait à ses yeux qu'une question de temps et d'opportunité, et elle a toujours été convaincue que les concessions qu'elle pourrait faire ne seraient que le point de départ de nouvelles exigences. Si elle devait être forcée à la guerre, mieux valait pour elle y entrer avec le prestige d'avoir conservé son indépendance, car, en faisant acte de soumission, le gouvernement aurait perdu une grande partie de son autorité sur les populations; peut-être aurait-il soulevé une violente opposition qui aurait été une source de division et d'affaiblissement. La dernière démarche du chargé d'affaires russe, pressant la conclusion des négociations du Montenegro et insistant pour que la Porte se désistât de sa position, a été accueillie dans cet esprit, et loin d'avoir un effet de conciliation, a été considérée comme un procédé hostile qui a augmenté les dispositions à la résistance.”

Les préparatifs militaires de la Turquie ont été poussés avec une activité croissante, et ils sont devenus si menaçants que la Russie a dû multiplier à la hâte ses armements sur le littoral de la mer Noire, en prévision d'une attaque des navires cuirassés turcs.

Comme on le voit, la Turquie ne cédera pas, et les journaux de St. Pétersbourg prétendent que c'est elle qui veut la guerre, tandis que la Russie n'a cessé de montrer les intentions les plus conciliantes, et n'a eu en vue que d'assurer les réformes dans l'empire turc et la protection des populations chrétiennes.

Quoiqu'il en soit, l'heure de la déclaration de la guerre n'est pas éloignée et elle ne peut être différée que de quelques jours. Il faudrait, pour arrêter la lutte, une intervention immédiate des autres puissances, mais les gouvernements de l'Europe ne semblent pas disposés à faire plus qu'ils n'ont fait jusqu'aujourd'hui.

Quant au résultat de la grande lutte qui va se livrer, il serait plus que téméraire de le prédire. La Turquie n'est pas numériquement aussi forte que la Russie, mais en ce moment elle peut disposer plus facilement de ses forces que la Russie, dont les troupes sont disséminées sur un immense territoire.